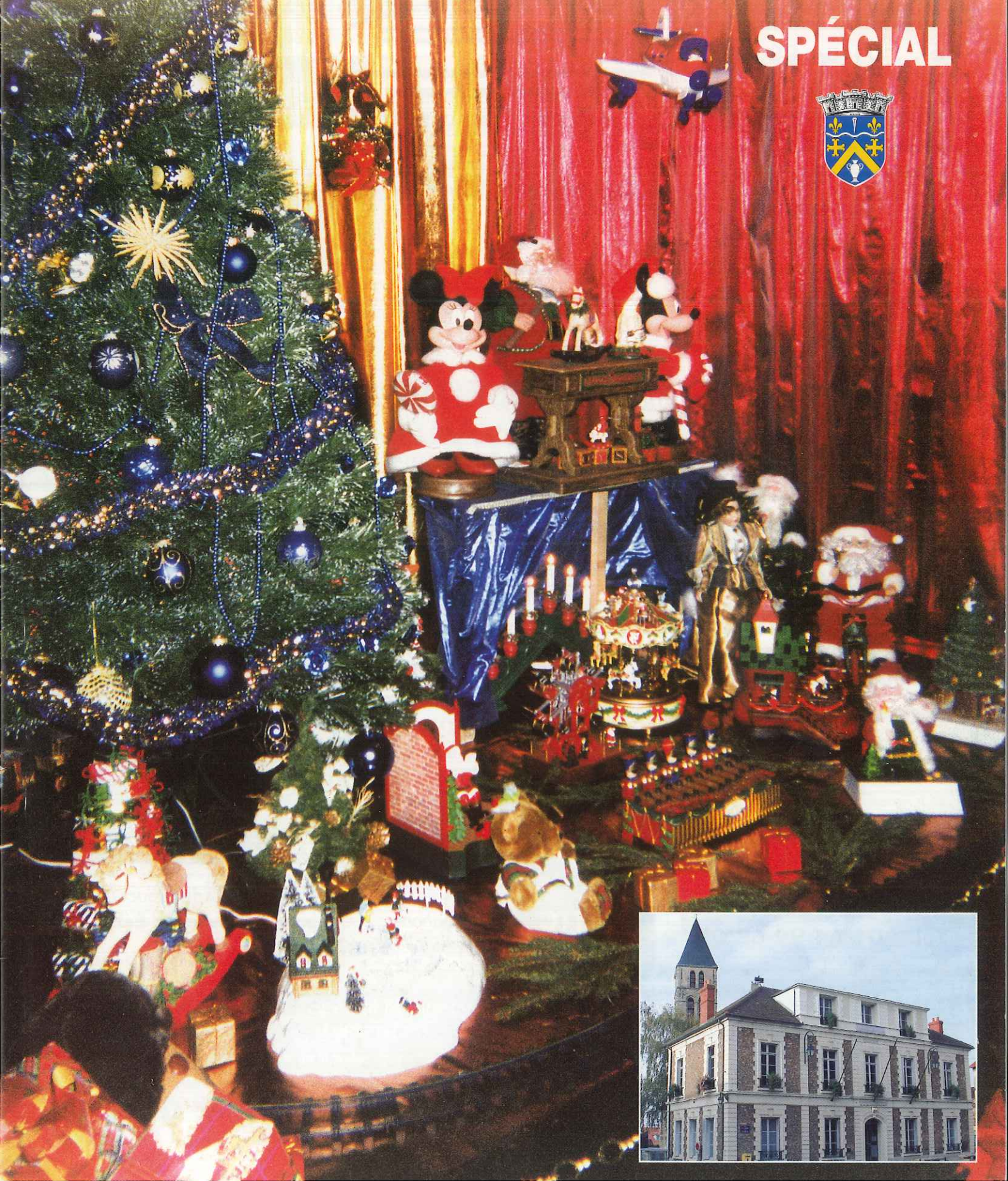


MENNECY INFO

Journal d'informations locales n° 14 - décembre 2003

SPÉCIAL



Les commerçants de la Verville
vous souhaitent de bonnes fêtes
et vous présentent leurs meilleurs vœux

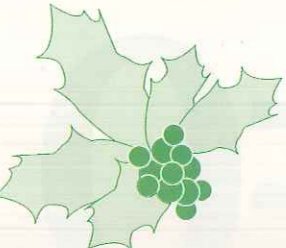
Sommaire

- Edito du Maire2-3
- Chronique de mon quartier4-5
- Environnement6-7
- Le Social à Mennecey8-9
- La Petite Enfance10-11
- Le Service Scolaire12-13
- Animation - Communication14à17
- Affaires culturelles18à20
- Dossier spécial travaux dans la commune ...21à25
- Ça bouge à la jeunesse et aux sports26-27
- Budget 200328-29

Infos village

- Cérémonie de jumelage30
- Vie pratique - Vie courante31à34
- La vie des associations35à39
- Pages politiques40à42
- Etat civil43-44
- Vœux du Maire, Agenda Loisirs

Spécial Mennecey info - Décembre 2003
 MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41
 Directeur de la publication : Monsieur le Maire - Rédaction : Mairie de Mennecey
 La Rédaction accepte de répondre et de transmettre aux associations les remarques des Menneçois
 Réalisation : WILLAUME-EGRET - 01 60 75 31 32 - Saint-Pierre-du-Perray - Tirage à 5500 exemplaires - Décembre 2003



Le Marché FRANPRIX
 Tél. : 01 64 99 69 59
 Ostréiculteur présent
 tous les samedis jusqu'en avril.

Almadéo
Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. (Antoine de Saint-Exupéry)
 Produits et services pour le développement et l'organisation des Entreprises
 Tél. : 01 64 99 72 13 - Fax : 01 64 99 81 76
 Email : almadéo@wanadoo.fr

COIFFURE MIXTE
 Spécialiste balayage
 SHAMP + BRUSH Mardi et Mercredi **12€***
 SHAMP + COUPE + BRUSH **28€**
 *cheveux courts
 du Mardi au Vendredi de 9 h à 19 h
 Samedi de 9 h à 18 h
01 64 99 78 51

Pizza Lutèce
 Livraison gratuite
 de 11 h à 14 h - 18 h à 22 h 30
 Fermé dimanche midi
 et lundi toute la journée
 Tél. : 01 64 99 99 99

Auto-École St-Martin
 Permis B
 Conduite accompagnée
 Permis moto
 Tél. : 01 64 99 89 54
 Agr. 493 1

Histoire de Fleurs
 Centre commercial de la Verville
 Tél. : 01 64 99 84 11
 Artisan Fleuriste

L'Andaline
 Boulangerie-Pâtisserie
 Centre Commercial De La Verville
91540 MENNECY
 Tél : 01 / 64 / 99 / 76 / 81
 Ouvert de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h45 Fermé le lundi et le dimanche A-M

PRESSING ANNON
 Dépôt cordonnerie
 Tél. : 01 64 99 84 64

CHAMA
 Institut de beauté
 U.V.A. - soins visage et corps
 Tél. : 01 64 99 65 62

Boucherie Charentaise
 Charcuterie - Triperie Rotisserie
 Volailles fermières et de Bresse
 Viande de bœuf 1^{re} qualité
 Veau de lait né et élevé en France
 Nombreuses spécialités bouchères crues
 C.B. acceptée - Livraison à domicile
 Tél. : 01 64 99 76 00

LES TROIS MOUETTES
 Dépositaires :
 Les Thés Mariage Frères
 Catherine Memmi - SIA
 Décoration de la Maison et du Jardin
 C.C. de la Verville - 91540 Mennecey
 Tél. : 01 64 99 99 90 - Fax : 01 64 99 99 90

IMMOBILIÈRES IVM
 A chacun son nid...
 2 Agences à votre service
 Centre Commercial de La Verville
91540 MENNECY - Fax 01 64 99 98 38
01 64 99 98 98
 21^{ème}, rue du G^{énéral} de Gaulle - **91610 BALLANCOURT**
01 69 90 31 62 Fax 01 69 90 34 37
 Site Internet : <http://ivmball.free.fr/>

L'ABRI COTIER
 Fruits - Légumes Primeur
 Tél. : 01 64 99 68 09

OPTIC 2000
 OPTIC 2000
 Téléphone : 01 64 99 71 62

CINEBANK VIDEO 24H/24
 Tél. : 01 64 99 76 75

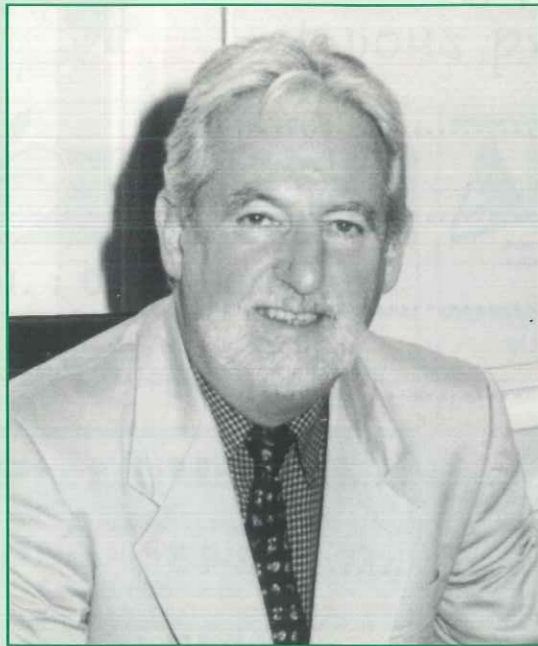
RESTAURANT Le Verville
 BAR - SALON DE THÉ
 CUISINE TRADITIONNELLE
 C.C. de la Verville - 91540 MENNECY
 Tél. : 01 64 99 67 37

PAPYRUS
 Librairie - Papeterie - Tabac
 C/C La Verville - 91140 MENNECY
 Tél. : 01 64 99 83 87

Un Univers de Douceur pour l'Arrivée de Bébé
 ★ Sa chambre et son environnement
 ★ Ses premières sorties
 ★ Sa layette
 ★ Des idées cadeaux
 Lists de naissance
 Cadeaux personnalisés
 Service expédition France ou étranger
 Téléphone : 01 64 99 69 03

Société Générale
 Tél. : 01 64 99 77 09

Edito



Joël MONIER, Maire

Chères Menneçoises, Chers Menneçois,

Lorsque vous parcourrez ce MENNECY INFO nous serons aux portes de Noël, de ses agapes familiales, de ses enchantements de l'enfant, de ses scintillements de lumière. Nous vous souhaitons à tous de merveilleux moments au milieu de l'affection de vos proches. Les photographies garderont en mémoire ces souvenirs.

L'an 2003 s'apprêtera à nous quitter. Il aura été riche d'intérêt pour les météorologues et demeurera une référence pour des températures extrêmes. Si on se réjouit d'une "bonne chaleur", celle de cet été a tourné au drame. Certes Mennecey a souffert, en particulier ses habitants les plus sensibles : enfants, personnes âgées. Mais, fort heureusement, notre commune n'a pas apporté une part significative

à cette tragédie nationale. Remercions les personnels de la Petite Enfance, du Centre Communal d'Action Sociale, les professions de santé, nos dévoués Sapeurs Pompiers pour leurs interventions salutaires.

Sans faire de l'autosatisfaction, en prenant simplement connaissance des différents rapports d'activités publiés dans ce Mennecey Info, il apparaît que nous ayons parcouru ces 365 jours en réservant une bonne attention à notre cadre de vie. Bien sûr rien n'est parfait et certains dossiers restent en suspens. **Mais, vos élus très sensibilisés, un personnel administratif et technique motivé, un budget sain avec le concours de contrats triennaux pourvus d'importantes subventions** doivent nous permettre d'envisager des créations de structures nouvelles, des restaurations de notre patrimoine, des travaux d'entretien et de rénovation, en particulier dans nos écoles et nos bâtiments sportifs qui amélioreront notre quotidien en 2004 et les années suivantes.

Vous découvrirez les réalisations faites en 2003 en parcourant cette publication où chaque adjoint au maire vous entretient de sa délégation au sein d'un service municipal.

Je profite de cet éditorial pour vous tenir informés d'une épreuve économique et sociale qu'a connue cette année notre commune et la communauté de communes du Val d'Essonne : la fermeture de KAPPA Mennecey Paper. Avec discernement la direction de l'entreprise s'applique à reclasser dans de bonnes conditions ses salariés ; elle s'est adjoint un Cabinet Conseil pour remplir cette mission et notre Centre Communal d'Action Sociale y ajoutent ses moyens.

Le devenir du site est source de nombreuses affirmations de personnes qui se disent bien "renseignées". Sachez que les bonnes relations qui ont toujours existé entre cette Société Hollandaise responsable et la Mairie de Mennecey nous permettent de penser que la concertation est sincère avec pour but d'aboutir à une situation non préjudiciable pour l'une comme pour l'autre.

Nous souhaitons la bienvenue à Jean Louis LAFAYE qui a pris la fonction de Directeur Général des Services début novembre. Cadre Territorial, Attaché Principal 1^{re} Classe, il bénéficie d'une longue expérience qu'il a acquise comme Secrétaire Général dans trois communes précédentes et

grâce aux différentes responsabilités dans des syndicats intercommunaux de compétences et de tailles diverses. Réussissant les examens professionnels qui l'ont amené à cette situation, il a enrichi ses connaissances en menant en parallèle des études universitaires ponctuées notamment d'un diplôme de droit européen et d'une maîtrise de droit public.

Dans une commune, la qualité de vie dépend des efforts conjugués des élus engagés et des citoyens. Vos conseillers municipaux, le personnel municipal remercient tous ceux qui rendent Mennecey attractif et accueillant : le monde des industriels, des commerçants, les membres des nombreuses associations, le corps des enseignants, les forces de sécurité, de secours, les professions libérales et chacun d'entre vous.

Il est toujours désolant et combien onéreux pour le budget municipal de pallier à l'incivisme, au vandalisme : tags, poubelles éventrées, bris des feux tricolores, propriétaires de chiens irrespectueux de la voie publique... Espérons qu'en 2004, un retour à la sagesse et aux vertus civiques diminueront notre recours à la répression.

Mennecey, comme de nombreuses communes, va connaître en 2004 un recensement partiel de sa population. Celui-ci permet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre la façon dont évolue notre pays.

Le dernier recensement a été effectué en mars 1999 mais depuis, la méthode a changé : selon les termes de la Loi du 27 février 2002, les enquêtes auront lieu désormais, pour les villes de plus de 10 000 habitants, **chaque année auprès d'une partie de ceux-ci.**

Les enquêtes sont préparées et réalisées par les communes. **L'INSEE organise et contrôle la collecte.**

Cette manière de faire permettra aux acteurs de la vie économique et sociale de disposer chaque année d'une information, nouvelle et récente sur la population et les logements, élaborée par l'INSEE.

La participation de chacun est essentielle, c'est pourquoi la Loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

La collecte se déroulera du jeudi 15 janvier au samedi 21 février 2004 inclus.

Certains d'entre vous, vont recevoir la visite d'un agent recenseur. Ce dernier, muni d'une carte officielle est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes y vivant. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Il s'agit d'une obligation légale faite à toute personne ayant accès aux questionnaires. Elles serviront à établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie, par avance, de votre participation.

Chères Menneçoises, chers Menneçois, c'est avec grand plaisir que je présente à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé au sein de votre famille, de réussite dans vos activités professionnelles, de satisfactions dans vos loisirs.

Joël MONIER
Maire de Mennecey

Avec mes sentiments
sincères et dévoués

Chronique de mon quartier

Quartier de la croix champêtre

A l'ombre des tilleuls, sur la place du même nom, se dresse le monument chrétien du XVIII^e siècle.

Cet endroit a été aménagé en 1775, pour marquer avec originalité et élégance, le carrefour formé par le Boulevard Charles de Gaulle (RN 191) et la route de Chevannes.

Juste en face, impossible de ne pas remarquer les deux pavillons, d'architecture identique, qui soulignent l'entrée de la rue de Milly.

A noter que dans celui situé à droite (en descendant) Napoléon s'y reposa quelques heures.

Mais ce quartier, dès le début des années 1970, devient un endroit très fréquenté par les menneçois de part son caractère sportif, éducatif et administratif avec les bâtiments communaux suivants :

Stade Alexandre Rideau

Grâce à un don généreux de Monsieur Alexandre RIDEAU, la commune dispose d'un parc des sports de 3 hectares environ sur lesquels sont implantés :

- ⇒ 1 terrain de football d'honneur,
- ⇒ 1 gymnase d'athlétisme circulaire de 166 mètres,
- ⇒ 1 terrain de football en schiste (1987),
- ⇒ 1 gymnase près du stade et du lycée (1995).

Centre de Loisirs Joseph Judith

Situé 1, rue des Chèvres, il accueille les enfants de 3 ans à 12 ans, scolarisés. Il est ouvert chaque mercredi ainsi que durant toutes les vacances scolaires.

Il y est proposé des activités manuelles et sportives, des visites de sites, des journées découvertes... de

plus, les enfants participent aux fêtes et/ou événements pouvant avoir lieu en cours d'année.

Crèche Jean Bernard

Du nom du médecin hématologiste français, né à Paris en 1907, célèbre pour ses recherches sur les leucémies.

Inaugurée le 17 octobre 1992, la crèche accueille les petits de 3 mois jusqu'à 3 ans. Capacité : 60 berceaux.

Trésor Public

Le Trésor Public, c'est l'ensemble des services financiers de l'Etat chargé d'assurer l'exécution du budget, la rentrée des recettes, le règlement des dépenses publiques et le contrôle des finances des collectivités territoriales. :

L'impôt a toujours existé.

Rappelons nous de quelques uns d'autrefois :

- ⇒ "impôt du vingtième" (1147) – 1/20^e du revenu des nobles, prêtres ou roturiers,
- ⇒ "la dîme saladin" (1188) – aide du 10^e des revenus des biens, meubles et immeubles, de tous ceux qui ne portent pas la croix,
- ⇒ "le centième" (1296) – impôt de 1 % sur le capital (immeubles et meubles) qui devient l'année suivante "le cinquantième" (2%). Il y aura tour à tour la "subvention" (1302), la "taille" (XV^e siècle), la "capitation" (1695), la "dîme royale" (1707), le "dixième" (1710) etc...



L'histoire nous dit que "dans le pavillon de droite, Napoléon s'y arrêta la veille de son abdication les 4-6 avril 1814."

Aujourd'hui les recettes de l'Etat sont issues de :

- ⇒ la T.V.A.40 %
- ⇒ l'impôt sur le revenu18 %
- ⇒ l'impôt sur les sociétés15 %
- ⇒ la taxe intérieure sur les produits pétroliers....9 %
- ⇒ autres contributions fiscales (impôt sur la fortune, droits de mutation, taxe sur les salaires ...)8 %
- ⇒ recettes non fiscales10 %

Le bureau du Trésor Public de Mennecy, composé de 11 personnes placées sous l'autorité de Madame DESCAMPS, couvre un territoire de 11 communes, représentant une population de 32.300 habitants environ.

Les activités de cette trésorerie sont les suivantes :

- ⇒ l'accueil du public,
- ⇒ l'exécution de la rentrée des recettes,
- ⇒ le règlement et la vérification des dépenses publiques,
- ⇒ la gestion des finances publiques,
- ⇒ le suivi de la trésorerie,
- ⇒ la comptabilité des collectivités, etc...

C'est également le conseiller financier des municipalités.

La Poste

Etablissement autonome de droit public français depuis le 1^{er} janvier 1991, chargé de l'acheminement et de la distribution du courrier, ainsi que de certaines activités bancaires. En plus, elle a le monopole de l'émission des timbres.

Origine du mot

Les relais où les chevaucheurs de l'écurie royale changeaient de monture qui étaient placés ("positi" en latin, puis "posta" en italien) pour permettre un acheminement rapide des dépêches.

Le mot désignera par la suite le lieu, le relais, le service et enfin la distance entre 2 relais soit 7 lieues (environ 28 kms).

Jusqu'en 1976, il n'y avait que des facteurs hommes en raison du poids des sacoches à transporter (25 à 30 kgs), le plus souvent à pied. En 1999, ils étaient 90.000 dont 40 % de femmes. 8.000 à pied, 27.000 en bicyclette, 55.000 en moto ou auto.

La poste de Mennecy, c'est :

- ⇒ un centre courrier : responsable Madame LUCAS avec 26 personnes, chargées du tri, de la distribution, de l'acheminement du courrier. 18.000 plis ou objets sont distribués chaque jour, 6.000 plis ou objets sont acheminés chaque jour.
- ⇒ un réseau grand public : responsable Monsieur CRECHET avec 10 personnes, ce service est chargé de l'accueil du public, ainsi que de la vente des produits de la poste. 300 personnes/jour entrent et sortent du bureau de poste de Mennecy.

A noter que l'association Philatélique de Mennecy en partenariat avec La Poste organisera dans l'enceinte du parc de Villeroy, du **24 janvier au 1^{er} février 2004** une exposition "Philatélie et Gravures" voir article page 37.

La mairie annexe

Située au 65 du boulevard Charles de Gaulle, ouverte du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30, le samedi de 9H00 à 12H00, vous y trouverez les services suivants :

- ⇒ Les services techniques
- ⇒ Le service scolaire
- ⇒ La reprographie
- ⇒ Le service entretien

Enfin, les sacs dits "de déchets verts" sont à votre disposition aux heures d'ouverture ci-dessus mentionnées.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous proposons de nous retrouver dès le début de l'année 2004 dans un nouveau quartier.



MENNECY (S.-et-O.) - La Croix Champêtre

Gilbert Neuhaus,
Conseiller Municipal

La Croix-Champêtre, monument de piété de feu M. Le Vasseur, recevait le jour solennel des Rameaux, l'hommage des Menneçois à Jésus Christ. La croix actuellement en place est celle du cimetière

restaurant

Lorenzo

Specialités franco-italiennes

PIZZA A EMPORTER

Notre équipe vous réserve aussi son meilleur accueil

47, boulevard du Général de Gaulle - 91540 MENNECY - Fax 01 69 90 03 05

RÉSERVATION : 01 69 90 03 04

Environnement et cadre de vie

Mennecy continue de poursuivre ses objectifs : renforcer la sensibilisation des jeunes à l'environnement, développer les circulations douces et assurer la sécurité des menneçois.

Pour cela, la Commune travaille en symbiose avec les différents organismes départementaux, intercommunaux et les associations afin de mener à bien des projets de grande envergure qui s'insèrent dans une politique globale d'amélioration du cadre de vie.

Des animations nature dans toute la Commune

Depuis 2002, Lionel ADAM exerce ses fonctions de garde-animateur au sein de notre Commune. Ses activités s'inscrivent dans le cadre de la mise en place d'une politique de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel de Mennecy engagée depuis quelques années.

Outre le suivi scientifique (inventaire floristique et faunistique), technique (surveillance des sites, participation aux travaux de gestion) et réglementaire (respect des arrêtés et des règlements municipaux) de nos espaces naturels, Lionel réalise également des animations au sein de toutes les écoles primaires communales.

En effet, une série d'ateliers pédagogiques destinés à sensibiliser les plus jeunes à l'environnement a été mise en place. Ces animations ont lieu pour la plupart au sein même des écoles, sous la forme de travaux artistiques et de jeux ; mais aussi sur le terrain, lors de visites organisées dans le Parc de Villeroy et dans le Marais de la Grande-Île.

Chaque classe dispose donc de deux ou trois demi-journées de formation par an, ce qui permet de respecter le rythme d'apprentissage auquel les enfants sont habitués.



Ainsi, les CP découvrent la nature dans son ensemble pendant que les CE1 observent minutieusement les insectes et que les CE2, eux, apprennent le fonctionnement de la forêt. Parallèlement, les CM1 développent leur capacité à reconnaître les différentes espèces d'oiseaux alors que les CM2 se penchent sur l'écosystème d'un marais et son évolution.

Finalement, d'année en année, les élèves ont la possibilité de découvrir et de comprendre le fonctionnement de nouveaux milieux naturels et d'apprécier la grande variété d'espèces animales et végétales présentes sur notre Commune, tout en apprenant à respecter et à préserver cet environnement exceptionnel.

Et, devant l'engouement croissant des enfants pour ce type d'activités, il est fort probable que les animations deviennent plus fréquentes et davantage diversifiées au cours des années à venir.

L'aménagement de la RD 153 : joindre la sécurité à l'agréable

Dans le cadre de la politique de développement des circulations douces en Essonne et de l'ouverture au public du domaine de Montauger, le Conseil Général a lancé une étude de faisabilité concernant le réaménagement global de la RD 153.

En effet, depuis plusieurs mois, les acteurs communaux, départementaux et associatifs étudient ensemble les différents parcours possibles qui seront utilisés par les cyclistes, les piétons et les personnes à mobilité réduite se déplaçant entre la gare de Mennecy et le domaine de Montauger.



la RD 153, et d'autre part, de mettre en valeur les espaces naturels présents sur notre Commune.

Ainsi, les usagers pourront profiter pleinement du paysage offert par le Marais de la Grande-Île et l'Étang de la Patte d'oie, tout en circulant librement de part et d'autre de la route, sur des voies séparées de la chaussée.

Ce projet s'intègre dans la mise en place de nouvelles structures d'accueil et d'accès pour les visiteurs du Parc et du Centre d'interprétation de la nature ; et, à terme, cette refonte de la RD 153 permettra de faire la liaison avec la voie réservée à la circulation douce construite récemment le long de la vanne par l'agglomération d'Evry, et d'être en accord avec le projet de gare routière de Mennecy, dont la réalisation est prévue courant 2004.



Le projet qui sera retenu permettra d'une part, d'assurer la sécurité des déplacements le long de

UNE POLICE MUNICIPALE TRÈS PRÉSENTE

Face à l'augmentation de la petite et moyenne délinquance urbaine, la demande de la population des villes en matière de présence policière s'est accentuée ces dernières années. Pour répondre à cette attente, Monsieur Le Maire a été amené à créer et à développer son service de Police Municipale.

Conformément aux engagements du Maire et de l'équipe municipale, l'effectif de notre service est au complet depuis le 2 novembre 2003. Deux nouveaux agents de Police Municipale viennent compléter et renforcer l'équipe actuelle, composée de quatre policiers, un agent de surveillance de la voie publique et d'une secrétaire administrative. Ce renforcement permettra au service de Police Municipale d'assurer une présence active sur la voie publique par un îlotage de secteur, élément important de la prévention, et par l'augmentation de ses horaires de fonctionnement.

La collaboration et la complémentarité avec les services de la Gendarmerie Nationale :

POLICE MUNICIPALE

7 Rue de l'Arcade - 91540 MENNECY
Tél. 01.69.90.00.00

Horaires d'ouverture administrative
08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30



• la Police Municipale par sa présence sur le terrain transmet quotidiennement toute information intéressante la gendarmerie.

• Par des opérations conjointes avec la Brigade de Gendarmerie Nationale et sous la responsabilité de l'Officier de Police Judiciaire Territorialement compétent.



Daniel BAZOT

7^e Adjoint

Environnement

Sécurité

Déchets ménagers

Transports

Gestion des cimetières

Environnement et cadre de vie

- Des animations nature dans toute la Commune

- L'aménagement de la RD 153 : joindre la sécurité à l'agréable

- Une Police Municipale très présente

Le social à Mennecy...

Situé à la Jeannotte dans les quartiers sociaux, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) est un outil indispensable à la mise en œuvre de la politique sociale des élus de la ville.

Que peut-on y trouver ?

- un **accueil** qui se veut en même temps chaleureux, convivial et efficace ;
- une **prise en charge** personnalisée à l'écoute de chacun, tenant compte de toutes les situations ;
- une **orientation** bien ciblée vers les différents organismes d'Etat, privés ou associatifs, susceptibles de résoudre les problèmes soulevés ;
- la **constitution** des dossiers d'aides légales (Revenu Minimum d'Insertion, cartes de transport, etc...);
- une **aide** ponctuelle financière dans les situations graves d'urgence ;
- des **réponses** au niveau de l'emploi et du logement ;
- un **service** pour les personnes âgées :
 - aides à domicile,
 - télé-assistance,
 - livraison de plateaux repas,
 - **animations** (après-midi récréatives, échanges intergénération avec les écoles et les crèches, sorties, voyages, spectacles),
 - La **résidence Edouard Gauraz**, foyer logement, accueillant les personnes âgées (60 studios ou appartements).

Le Logement social :

Quelques chiffres pour un aperçu des activités du service :
2000 : 183 demandes déposées et 22 attributions,
2001 : 166 demandes déposées et 42 attributions,
2002 au 30 septembre : 108 demandes déposées et 31 attributions.
Mais le logement sur la ville, c'est aussi à chaque dossier déposé, un accueil, une écoute et un suivi...

Beaucoup de dossiers sont en attente, mais un suivi régulier permet de traiter au mieux la demande. Un délai de six mois à un an d'attente est le plus souvent nécessaire pour une attribution.

L'hébergement provisoire :

Situé au 6, de la rue de Milly, un studio appartenant au centre communal d'action sociale permet d'héberger pour de courtes durées (pouvant aller jusqu'à 6 mois) des personnes en grande difficulté familiale ou sociale.

Un travail en collaboration étroite avec le Centre départemental d'action sociale est mis en place à ce moment là, de façon à pouvoir assurer par la suite un relogement avec des contrats **F.S.L.** (Fonds Solidarité Logement) ou **LOCAPASS**.

L'intergénération :

En 2002 une classe de 6^e du Collège dirigée par Madame **FOURIER**, professeur de français, a rencontré et **échangé des souvenirs avec nos anciens** de la Résidence Edouard Gauraz.

Les enfants pour un travail sur la mémoire du passé ont pu reconstituer des tranches de vie relatives à l'école, l'artisanat, les coutumes, etc...

sanat, les coutumes, etc...

A la fin de l'année scolaire, un goûter a réuni tout le monde et chaque enfant a pu remettre un **dossier aux personnes âgées enchantées de cette expérience**.

Dans les projets à venir, un goûter réunira à la résidence Gauraz le 17 décembre, les enfants des crèches, les résidents, quelques pensionnaires du Clair Logis, quelques personnes âgées chez lesquelles notre service d'aides à domicile intervient.

La Trottinette ouvrira ses portes aux Anciens lorsque les conteuses viendront animer certains après-midi.

Quelques matinées par mois le Relais Assistantes Maternelles rentrera dans la résidence avec les petits et leurs assistantes maternelles pour une rencontre **avec les "papy et mamy"**.

Hôtel social :

Situé au 15, boulevard du Général Leclerc, l'hôtel social, géré par l'association Priorité Logement nous permet de loger des jeunes de 18 à 25 ans en cours d'insertion professionnelle.

Mais le C.C.A.S. c'est surtout beaucoup d'écoute...

Au-delà de l'aide financière indispensable par vraie nécessité, la première des choses, c'est d'abord l'écoute de l'autre... l'écoute intelligente de la situation de détresse de la personne venue solliciter de l'aide...

Les personnels communaux qui sont au centre communal d'action sociale, au travers de leur formation et de leur vécu professionnel, sont à la disposition des habitants de la ville pour les aider.

Cette année c'est plus de 1 000 fiches de situation qui ont été ainsi établies...

Le service d'aide à domicile sur Mennecy pour les plus de 65 ans

Faire les courses, entretenir le linge, un peu de ménage, puis une promenade, le travail des aides à domicile est lourd et souvent dévalorisé. **Plus encore que les tâches quotidiennes, elles apportent une présence et de la chaleur humaine à la personne âgée.** Tout cela n'a pas de prix et ne s'improvise pas.

A Mennecy, six aides à domicile sont actuellement en activité, gérées par le Centre Communal d'Action Sociale.

Martine, Sylvie, Danièle, Cathy, Najoua et Carole se partagent les quarante cinq personnes âgées en perte d'autonomie. Chacune d'entre elles effectue de une à trois heures par jour ou par semaine chez chaque personne âgée, selon le degré de dépendance de celle-ci.

Ce besoin est évalué par le Directrice du C.C.A.S, M^{me} **HERLIN** accompagnée de M^{me} **TRICOIRE**, chargée plus spécialement des personnes âgées.

Le portage des plateaux-repas, la téléalarme complètent ce service.



La coordinatrice du C.L.I.C. (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

M^{me} **BERNIER**, en collaboration avec le C.C.A.S., apporte son aide pour sa mise en place.

Ce groupe de travail sera composé de bénévoles qui se rendront au domicile d'une personne âgée pour un moment

de partage, une petite aide matérielle (pain à acheter, courrier à

Régulièrement, des réunions de service ont lieu pour faire le point sur chaque situation après des visites au domicile effectuées par les différents partenaires : équipe médico-sociale du Département, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de l'Île de France (CRAMIF), le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC).

Ces réunions ont un double but :

– Faire remonter toutes les modifications constatées chez les bénéficiaires, aussi bien dans le progrès que dans la régression. Des solutions sont ensuite envisagées et mises en place selon la nécessité.

– Soutenir le moral des aides à domicile, les conseiller et les encourager dans leurs tâches quotidiennes.

De ces concertations est né le projet d'un groupe de soutien aux personnes âgées les plus isolées. Il a été validé au cours du dernier conseil d'administration du 06 octobre 2003.



écrire, etc.), téléphoneront régulièrement pour prendre des nouvelles et deviendront pour un temps à déterminer, "un référent au domicile".

Qui peut bénéficier de ce "partage" ?

– Toute personne âgée se trouvant isolée et désirant avoir des visites.

Ce projet devrait pouvoir être opérationnel avant la fin de l'année 2003.



Toute personne intéressée par ce travail en commun peut se signaler au 01.69.90.61.90 (CCAS).



Marie-Claude RASCOL
9^e Adjoint
Affaires Sociales,
Logement et Emploi

Le social à Mennecy...

– Que peut-on y trouver ?

– le logement social

– L'hébergement provisoire

– L'inter génération

– L'Hôtel social

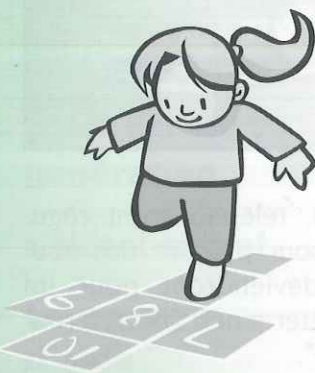
– Le service d'aide à domicile sur Mennecy pour les plus de 65 ans

La Petite Enfance dans votre commune



Nicole PASSEFORT
8^e Adjoint
Petite enfance (crèches et halte-garderie)

Le bilan de l'année 2003 est positif



Le bilan de l'année 2003 est positif :

140 familles menneçoises ont fréquenté cette année la Halte garderie "La TROTINNETTE". Les horaires d'accueil du mardi et du jeudi ayant été prolongés jusqu'à 18 heures, les enfants peuvent être accueillis, ces deux après-midis, après la sieste pour jouer durant au moins 3 heures.

Le système de facturation a changé début septembre et une facturation mensuelle remplace la vente des tickets.

90 enfants de 3 mois à 3 ans sont accueillis au sein de nos deux crèches.

Le règlement intérieur de ces structures a été modifié, puisqu'en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, nos contrats de placement peuvent maintenant être établis pour 2 jours pas semaine (forfait de 9 jours par mois). C'est une amélioration importante pour les familles qui bénéficient de plus en plus de RTT ou pour les femmes qui travaillent à temps partiel. Un contrat de crèche est signé par les parents, où il est précisé les jours fixes de placement hebdomadaire et le montant de la participation financière.

72 assistantes maternelles agréées sur notre commune, et bon nombre d'entre elles fréquentent le relais assistantes maternelles. Des matinées d'animations autour du jeu ont lieu par groupe, 3 fois par semaine, avec échanges de pratiques professionnelles.

Aujourd'hui :



Une salle d'activités



Les enfants dans le jardin



Découverte du jardinage au relais assistantes maternelles

Le relais organise l'information des parents et des assistantes maternelles à travers des réunions d'échanges et de réflexion sur l'accueil et la pratique administrative.

Deux soirées "portes ouvertes" par an accueillent les parents, les enfants, les assistantes maternelles pour une visite des locaux du relais et découvrir les activités des enfants.

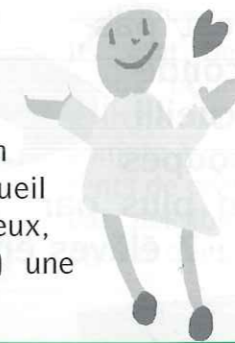
Demain



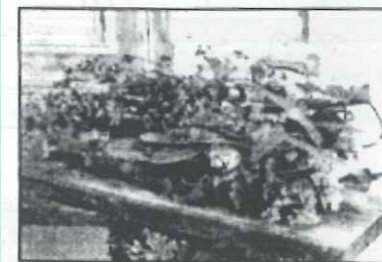
Esquisse de la future maison de la petite enfance

Réalisation de la Maison de la Petite Enfance dans le parc de l'horloge, comprenant une structure multi accueil de 40 places, le transfert du relais assistantes maternelles, et des bureaux pour le service petite enfance.

Deuxième étape : transformation de la crèche "La Ribambelle" en une structure d'accueil différente, telle une halte jeux, une crèche familiale et (ou) une ludothèque.



La Ferme aux Fleurs



Pour que tous vos instants de votre quotidien deviennent des événements féériques, *La Ferme aux Fleurs*

vous propose une découverte au rêve, au plaisir.

Classique, Champêtre, Romantique, ou avant gardiste ?

La Ferme aux Fleurs sélectionne pour vous

un grand choix de formes, de couleurs, de senteurs. Compositions, bouquets ronds, naturels ou artificiels, ou céramiques, des objets d'arts vous seront présentés.

Une cérémonie, une manifestation, une naissance, un anniversaire ou juste pour le plaisir...

Passez nous rendre visite.

La Ferme aux Fleurs

sera à votre écoute et saura vous conseiller.

Ouvert tous les jours du lundi 9h au dimanche matin 13h sans interruption.

52, boulevard Charles de Gaulle • 91540 Mennecy

01 64 57 11 39



Automate 24h/24h

VIDEO CLUB 24H/24H

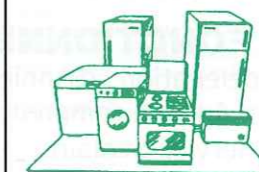
Ouverture du magasin du mardi au samedi de 16 h à 19 h 15

4, place de la Mairie - 91540 MENNECY
Tél. 01 69 90 02 00

ÉLECTROMÉNAGER CUISINES MARTIVAL

Éts Philippe CHEVRANT

Tél. : **01 64 57 09 61**



4, place de la Mairie, 91540 **MENNECY**

Service scolaire

La rentrée scolaire s'est passée dans de bonnes conditions. Nous avons accueilli sur l'ensemble des groupes scolaires 33 élèves en plus par rapport à l'an dernier : 7 élèves en élémentaires et 26 en maternelles.



A ce jour, les écoles maternelles sont très chargées dans les secteurs CLOS RENAULT – JEANNOTTE – VERVILLE – avec le baby-boom des enfants de l'année 2000.

Voici la composition des groupes scolaires à la rentrée de Septembre 2003 :

ELEMENTAIRES

ECOLE	DIRECTRICE	N° DE TEL	Nbre de Classes	Nbre d'élèves
VERVILLE	M ^{me} LE GOADEC	01 64 99 75 15	10	265
MYRTILLES	M ^{me} GALEA	01 64 99 82 54	10	268
JEANNOTTE	M ^{me} BARRERE	01 64 57 04 53	10 + 1 CLIS*	263
ORMETEAU	M ^{me} RUIZ	01 64 57 04 99	5	116
SABLIERE	M ^{me} WAROUX	01 64 57 02 12	5	116
TOTAL				1028

* CLIS : Classe d'Intégration Scolaire

MATERNELLES

ECOLE	DIRECTRICE	N° DE TEL	Nbre de Classes	Nbre d'élèves
VERVILLE	M ^{me} HUGUET	01 64 99 75 10	5	146
MYRTILLES	M ^{me} SALVAN	01 64 99 82 38	5	133
JEANNOTTE	M ^{me} RECOLIN	01 64 57 00 15	6	171
CLOS RENAULT	M ^{me} LARRIERE	01 64 57 02 69	3	87
SABLIERE	M ^{me} WAROUX	01 64 57 02 12	1 classe enfantine	29
TOTAL				566

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la rentrée de Septembre 2004 se feront à partir du 1^{er} Mars 2004 auprès du Service Scolaire situé à la Mairie Annexe.

Se munir des documents suivants :

- livret de famille
- carnet de santé
- justificatif de domicile

FONCTIONNEMENT

La délégation d'Annie BERTHAUD, Maire Adjoint, comprend :

- le Service Scolaire
- le Service Restauration
- le Service Entretien

Un responsable encadre chaque service. Ce dernier a sous sa responsabilité plusieurs agents répartis comme suit :

- 22 agents pour le service restauration
- 23 agents pour le service entretien (écoles élémentaires + bâtiments communaux)
- 21 agents pour le service scolaire (pour les écoles maternelles)

46 surveillants de cantine encadrent, surveillent, aident nos enfants de maternelles et d'élémentaires pendant le temps de cantine, afin que ce moment de détente soit agréable.

LA RESTAURATION MUNICIPALE

Depuis la rentrée de septembre, les enfants déjeunant occasionnellement s'inscrivent le matin même, sans prévenir une semaine en avance.

La facturation est envoyée chaque mois aux parents.

Les menus sont affichés dans chaque école pour le mois et consultables sur internet.

Nous pouvons vous informer que des repas à thème ont eu lieu :

- menu italien en novembre
- repas de Noël avant les vacances

A l'occasion des fêtes de Noël, un goûter est offert aux élèves de maternelles (brioches, clémentines, jus d'orange, sachet de chocolats)

Ci-contre, "pêle-mêle", une partie des agents travaillant dans les services scolaires, restauration et entretien.

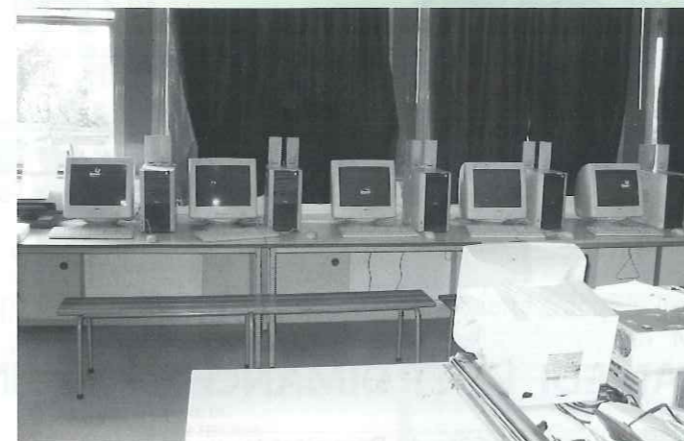
Ils sont beaucoup plus nombreux pour assurer la bonne marche de ces services mais compte tenu des horaires différents de chacun, il ne nous a pas été possible de tous les faire figurer dans notre article.



INFORMATIQUE

Le projet informatique des écoles s'est concrétisé en 2003 par la création de deux salles informatiques de 15 postes dans les écoles élémentaires des Myrtilles et de la Jeannotte.

En 2004, une dotation équivalente équipera l'école de la Verville, et deux salles de 7 postes chacune seront aménagées dans les écoles de la Sablière et de l'Ormeteau.



Salle Informatique, école des Myrtilles

Prestation matérielle :

- mise en place des infrastructures électriques et réseaux
- installation et paramétrage du serveur routeur BIB (interdiction de certains sites)
- installation des postes (logiciels Pack Office de Microsoft) et des imprimantes

- accès Internet ADSL (36 mois) et création d'une adresse électronique par poste

Prestation de service :

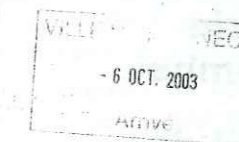
- assistance téléphonique gratuite du Lundi au Samedi de 9h00 à 18h00
- prise en main à distance avec l'outil de téléassistance
- assistance technique sur site sous 48h

Classe de CM1 A

Menecy, le 2 Octobre

Ecole Les Myrtilles

à Monsieur le Maire



TYPE 1

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de nous avoir fait installer une si belle salle informatique. Nous apprécions beaucoup de pouvoir utiliser quinze ordinateurs performants, avec des grands écrans.

Nous pouvons faire de l'informatique dans de très bonnes conditions. Cela nous permet également de faire des recherches sur internet. Nous apprécions beaucoup de travailler sur ce matériel.

Nous vous adressons nos meilleures salutations.

Les élèves de Madame Forêt

Animation

Rétrospective 2003



Madeleine FIORI
3^e Adjoint
Animation
Communication
Gestion des salles
Municipales
Tourisme

Animer et communiquer
sont sans aucun doute des actions
complémentaires qui s'enrichissent mutuellement.

En tant qu'élue, j'ai pris la responsabilité de ces domaines indissociables de la vie municipale.

Avec mes 3 collaboratrices, nous favorisons l'écoute, 1^{re} étape d'une communication utile et efficace, et clef de la réussite des futures animations que nous vous proposerons.

Alors, n'hésitez pas à franchir les portes du Service Animation-Communication et à utiliser notre email communication@mennecy.fr pour nous faire part de vos idées qui seront toujours les bienvenues.

Nous sommes entièrement mobilisés pour que Mennecy reste une cité où les échanges et le partage contribuent à la qualité de vie que l'on nous envie.

Voici en images l'Animation 2003 à Mennecy

SOUVENEZ-VOUS...

- Braderie de printemps, marché aux fleurs

- Fête du Parc

- Feu d'Artifice

- Braderie d'automne

- Accueil des nouveaux Mennécois

- Marché de Noël

- Solidarité alimentaire

DIMANCHE 4 MAI

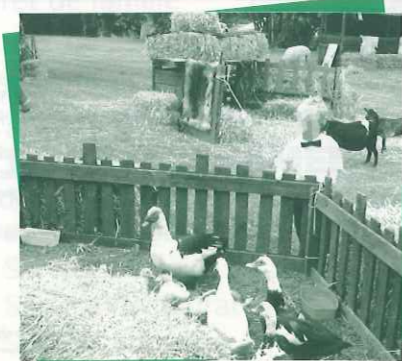
Braderie de printemps Marché aux fleurs

Sous un soleil caniculaire plus de 200 stands attendaient les visiteurs venus en masse pour chiner et trouver de quoi fleurir balcons et jardins. Le spectacle était partout dans les stands et également dans les rues avec le quartet "Danse Ta Rue" qui a animé musicalement toute cette journée.



Fête du Parc

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN



La Fête du Parc s'est tenue pour la 1^{re} fois depuis des décennies sur 2 jours. Au traditionnel village des associations se sont ajoutés : 1 village gourmand, 1 petite foraine enfantine, 1 village découverte avec les animaux de la ferme et les vieux métiers et plusieurs autres stands pour la détente et le loisir.

2 jours d'animation avec en toile de fond la musique et les danses brésiliennes le tout accompagné d'un magnifique soleil.

DIMANCHE 13 JUILLET

Feu d'Artifice

Hector Berlioz était à l'honneur pour le bicentenaire de sa naissance. Une pluie d'étoiles sans bouquet ! Pas de chance, une panne de batterie a privé et frustré les nombreux spectateurs du final. Gageons que le Feu d'Artifice 2004 sera magique.



SAMEDI 18 OCTOBRE

Accueil des nouveaux Mennécois



le plan de la ville avec les principaux services municipaux, le guide des associations et d'autres informations leur a été distribuée.

Dans le salon d'honneur de la Mairie, Monsieur le Maire entouré de membres du Conseil Municipal a reçu une soixantaine de nouveaux habitants.

A l'issue de cette réception une pochette "Bienvenue à Mennecy" contenant notamment

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Braderie d'automne

Les Mennécois et autres visiteurs étaient nombreux au rendez-vous du Centre Ville pour la 1^{re} manifestation de la rentrée. Depuis main-



tenant 3 ans, une animation surprise a contribué à faire de cette journée une réussite, merci à tous les acteurs de l'organisation et le soleil était encore une fois lui aussi au rendez-vous.

Le marché de Noël

Photo d'un stand **Marché de Noël 2002**



Les dates retenues pour cette année sont les **5, 6 et 7 décembre**. Lorsque vous lirez ces lignes, le Marché de Noël 2003 aura eu lieu avec ses idées cadeaux, ses produits gourmands et quelques variantes mais le Père Noël, lui, aura toujours été fidèle au rendez-vous pour la joie des petits et des plus grands.

La solidarité alimentaire

Cette grande journée de solidarité, en Mairie Centrale, au profit des Restaurants du Cœur et du Secours Catholique, aura également eu lieu lorsque vous recevrez "votre Spécial Mennecy Info".

Nous vous informerons des résultats de cette collecte dans notre 1^{re} édition 2004.

VILLE DE MENNECY

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ
Au profit des « RESTOS du CŒUR »
Et du « SECOURS CATHOLIQUE »
DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 2003
COLLECTE ALIMENTAIRE

APPORTEZ VOS DONS EN
MAIRIE CENTRALE
OUVERTURE DE
10 HEURES À 18 HEURES
SANS INTERRUPTION

CONSERVES - RIZ - PÂTES -
CONDIMENTS
HUILE / VINAIGRE - SOUPES - LAIT
PETITS POTS « BEBE » - SUCRES
CONFITURES - CAFÉ - CHOCOLAT
BISCUITS - ETC...

MAIS AUSSI ...

PRODUITS D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN

Pour tous renseignements, contacter le Service Animation au 01.64.57.07.84

**Avant de refermer l'album,
mon équipe et moi-même
vous souhaitons
de joyeuses fêtes
et une excellente année 2004**

Communication

Le site Internet de Menneçy à l'honneur

2003 : L'ANNEE DU TROPHÉE

Nous vous l'annonçons l'année dernière, aujourd'hui c'est une réalité !

A l'origine de cette aventure passionnante, une décision du Bureau Municipal d'investir dans les Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication (NTIC).

Décision qui se décline principalement sous trois axes à savoir :

- ✓ **La création d'un site Internet** pour informer sur la municipalité et privilégier un dialogue plus direct avec les citoyens,
- ✓ **La mise en place d'un intranet** municipal pour améliorer et optimiser la communication inter service et les méthodes de travail,
- ✓ **La création de salles informatiques "High Tech"** dans chacune des écoles de Menneçy.

C'est dans une parfaite homogénéité avec la Société CYBER'L que ce comité a travaillé pour définir l'ergonomie et la philosophie du futur site municipal.

Aujourd'hui notre premier objectif est atteint, le site est opérationnel.

L'évolution en matière de communication est si rapide, que ce qui paraissait innovant, il y a peu, devient vite naturel. Quand chacun s'approprie aussi vite les outils créés c'est le signe de leur pertinence, et la preuve de leur utilité.



Avec **Bernard MARTY**, Conseiller Municipal et instigateur du projet, un Comité de Pilotage a été mis en place, composé de : **Sophie de GUILLEBON**, Secrétaire Général ; **Claudine KABELAAN**, Formation ; **Christine MONEYRON**, Bibliothèque ; **Alain PAPOINT** Informatique ; **Hélène SELAME**, Services Techniques ; **Christine SERRA**, Ressources Humaines ; **Marie Sully TECHER**, Animation / Communication ; **Nicole PASSEFORT** et **Madeleine FIORI** Adjointes au Maire.

Le résultat parle de lui-même puisque www.menneçy.fr vient de recevoir le trophée-E-Perform 2003 décerné dans la catégorie "**Vie Publique**" par France Télécom.

Un 1^{er} prix, avec l'attribution d'une note de 15/20, qui met en évidence l'avance du notre site et le remarquable travail d'équipe effectué. Un excellent score quand on sait que la moyenne obtenue par les 59 sites audités, dans cette même catégorie, a été de 10,79/20.

Bien plus qu'une simple reconnaissance symbolique, le trophée E-Perform est le résultat d'une analyse très complète et professionnelle des sites sélectionnés : contenu – ergonomie – convivialité – pertinence – navigation – mise à jour – temps et qualité des réponses aux mails des usagers, ont ainsi été testés pour aboutir à cette belle note. Monsieur MONIER qui a reçu le



trophée, lors de la cérémonie du 7 octobre dernier à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Créteil, a tenu à remercier toute l'équipe du "Comité de Pilotage" en les invitant à un vin d'honneur bien mérité à la Salle de la Cheminée.

Depuis sa mise en place, le site reçoit de plus en plus de visiteurs puisque de 630

connexions en janvier dernier, nous sommes passés à plus de 1.800 en octobre.

Alain PAPOINT, Responsable Informatique supervise la vie du site et le Service Communication assure la mise à jour et le suivi.

A l'étude pour 2004, la mise en place d'intranet et la création de salles informatiques pour toutes les écoles ; mais d'ores et déjà **BIENVENUE SUR www.menneçy.fr ET BON SURF !**

Atelier du Parc Restauration d'œuvres d'art

Formateur agréé, diplômé de la maîtrise de sciences et techniques en restauration d'œuvres d'art

COURS STAGES
Toute l'année

Restauration d'œuvres d'art

**Toutes techniques artistiques
dessin
peinture et modelage**

MENNECY
06.16.08.09.89

Gestion des salles municipales

La Ville de Menneçy dispose de 4 salles municipales :

La Salle Socio-Educative

Située près de l'Orangerie dans le Parc de Villeroy qui permet l'accueil de 350 personnes assises, ou 640 personnes debout. Elle est plus particulièrement destinée aux manifestations festives (repas – soirées dansantes – fêtes de familles - démonstrations – expositions – etc...)



La réservation se fait auprès de nos services :

- ✓ par téléphone au 01.64.57.07.84
- ✓ par courrier : B.P. n° 1 – 91541 MENNECY CEDEX
- ✓ par e-mail : communication@menneçy.fr

Cette année, la salle a été occupée comme indique le tableau ci-dessous. Les week-ends sont bien sûr très demandés, surtout en période estivale. Aussi nous vous recommandons de prendre vos réservations 8 mois à 1 an à l'avance.

Occupation salle socio-éducative année 2003

UTILISATEURS	NOMBRE LOCATIONS
Associations 1 ^{re} et 2 ^e utilisation	17
Sociétés et Entreprises	0
Fêtes de Familles Menneçoises	9
Fêtes de Familles hors Menneçy	5
Personnel Communal	2
TOTAL	33 semaines

Les Salles Mariannes 1 et 2

Situées au 7, rue de l'Arcade, ces salles sont à la disposition des nombreuses Associations Menneçoises, Caisse des Ecoles, Bibliothèque et autres Services Municipaux.

Capacité d'accueil :

- **Marianne 1 :**
60 personnes assises, 80 personnes debout
- **Marianne 2 :**
40 personnes assises, 60 personnes debout.



Les plannings sont très chargés et malgré toute notre bonne volonté, il n'est pas toujours possible de contenir l'ensemble des Associations.

Occupation Marianne 1 - Année 2003

Matin	Après-Midi	Soir	TOTAL
79 heures	181 heures	217 heures	477 heures

Occupation Marianne 2 - Année 2003

Matin	Après-Midi	Soir	TOTAL
134 heures	197 heures	435 heures	766 heures

La Salle du Saule Saint Jacques



Située au 2, rue du Saule Saint Jacques, elle remplace la Salle Marianne 3 qui accueille les bureaux de notre Police Municipale.

Cette salle mise à la disposition de la Commune par la S.A.

d'H.L.M. "La Lutèce" et l'Office Départemental de H.L.M., peut accueillir des manifestations d'ordre culturelles ou sociales.

Capacité d'accueil :
20 personnes assises, 35 personnes debout.

Occupation Saule Saint Jacques

Matin	Après-Midi	Soir	TOTAL
48 heures	313 heures	261 heures	622 heures

Affaires culturelles

Le rideau s'est ouvert sur une nouvelle saison culturelle



Alain CROULLEBOIS

6^e Adjoint

Affaires culturelles

Activités

socio-éducatives

Conservatoire

Bibliothèque

Association

espace culturel

Vie associative

Cérémonies

C'est un instant qui est toujours attendu avec impatience par l'équipe de l'Espace Culturel. Impatience de retrouver les planches de notre théâtre, son odeur, ses lumières. Impatience de voir l'écran descendre dans cette salle pour la transformer en cinéma "Atmosphère", si cher aux menneçois. Impatience de retrouver le public qui, lui seul jugera de la programmation de la saison.

L'Espace Culturel se doit d'être un lieu de vie, mais les équipes qu'elles soient techniques ou administratives vivent l'Espace... **Tout doit être prêt à temps quelque soit le spectacle, quelques soient les conditions.** Ce que le spectateur voit sur scène est la partie visible de l'iceberg ! Alors, sachez que tout n'est pas toujours facile et que la tension monte au fil des heures qui nous rapproche de la levée du rideau. Répondre aux exigences techniques est le quotidien de l'équipe technique, **accueillir dans les meilleures conditions possibles les artistes et le public est le lot quotidien de l'équipe administrative.** La combinaison de ces facteurs contribue à la réussite d'un spectacle.

En effet, des acteurs se sentant parfaitement accueillis, retrouvant toutes leurs "marques" habituelles sur le plateau, n'auront d'autre envie que de donner le meilleur d'eux mêmes. Et si, pour le profane, le spectacle ne dure que quelques instants,



levée du rideau et se terminera bien après sa fermeture. Que ces deux équipes culturelles, pour leur professionnalisme avec les artistes, pour leur compréhension du public soient remerciées dans ces quelques mots. Mais elles savent que

tous les acteurs et artistes passant sur nos planches reconnaissent la qualité de leur travail, il suffit pour s'en convaincre de parcourir **les pages de notre livre d'or.**



Mais en cette fin d'année il est de coutume d'établir un bilan des actions passées. La dernière saison culturelle, celle de 2002- 2003, s'est terminée en apothéose, au mois de juin, par une fête de

la musique qui restera dans les annales. C'est à 15 heures qu'elle a débuté pour se terminer à 1 heure du matin ! Une quinzaine de groupe se sont succédés, tous les genres ont été représentés, à commencer par le Conservatoire qui a

débuté cette manifestation. Le public ne s'y est pas trompé et c'est en nombre qu'il a participé à cet événement.

Le cinéma "Atmosphère" a égrainé sur l'écran blanc de ses nuits noires les succès français et étrangers : de "Spiderman" à "Peter Pan", d' "Harry Potter" à "Matrix", d' "Arrête moi si tu peux" aux "Cœur des hommes", le cinéphile n'a eu que l'embarras du choix. Incontestablement "Chouchou" a remporté un vif succès mais la palme revient à "Etre et avoir" qui a fait salle



sachez, que pour toutes les équipes culturelles, il a commencé bien avant la

comble à chaque représentation qu'elle soit tout public ou scolaire, devant même la projection scolaire d'Harry Potter !



Et tout ce monde scolaire est régulièrement accueilli dans le cadre de l'opération "Collège au cinéma", opération que nous poursuivons depuis de nombreuses années.

Pour ne pas s'éloigner des bancs de l'école, **sachez que régulièrement une ou deux classes se rendent le vendredi après midi, Salle de la Cheminée, pour entamer un dialogue avec l'exposante du moment autour d'un verre (d'orangeade bien sûr) et de quelques friandises.** C'est une approche culturelle à ne pas négliger. Cette approche permettra-t-elle, peut être, de faire naître une vocation de peintre ou de sculpteur... ?

L'approche du classique, la découverte des différents instruments d'un orchestre fut offerte par Alexandre Stajic aux enfants un vendredi après midi. Permettra-t-elle peut être de découvrir un futur virtuose... ?



Ludique très certainement, instructif sûrement, "Les frères Rippetout" cette mini-comédie musicale écolo-romanesque aurait peut être méritée de s'adresser à tout public, surtout à l'heure de l'écologie puisque tri sélectif et traitement des déchets sont à l'ordre du jour ! Certains scolaires ont pu en profiter, à charge pour eux de transmettre le message aux "grands" !

Les mois de mai et juin ont été ponctués de différents spectacles

soit associatifs, soit scolaires et cela eut été dommage de ne pas faire profiter ces acteurs en herbe de l'Espace théâtral de notre commune.

Mais qui dit scolaire, dit étude, et cela peut être celle de langues étrangères. Une nouvelle fois l'Espace a ouvert ses portes à la troupe britannique Act dont la réputation n'est plus à faire. Dans le même domaine, un partenariat ponctuel entre le Lycée Marie Laurencin et l'Espace, a conduit à la diffusion du film en VO "Bowling for Columbine".

Restons dans le domaine scolaire ou presque puisque l'un des temps forts de cette saison passée fut la magistrale prestation de **Madame Annie Girardot.** Les spectateurs pris à parti, considérés comme les élèves de cette classe imaginaire restèrent cloués aux bancs, pardon, aux sièges du théâtre en découvrant la leçon de vie de Madame Marguerite.

Les spectacles se suivent et ne se ressemblent pas. La danse de la **Compagnie Ana-Ana** a fait rimer sensibilité et sensualité, un moment où tango et flamenco ont inscrit leurs pas sur notre tapis de danse.



Le théâtre a fait salle comble à chaque représentation. D'"Un conseil très municipal" aux "Contes des mille et Une nuits", de "L'opposé du contraire" à "S O S homme seul", chacun a pu trouver là, chaussure à son pied. La rencontre entre le peintre en bâtiment et le philosophe dans "L'opposé du contraire" a marqué les esprits de beaucoup d'entre vous.



La musique, qu'elle soit classique avec le concert d'Alexandre Stajic, ou moderne avec **Michael Jones** a su retrouver ses adeptes. Mais le charme de



Marie Paule Belle a conquis le cœur de chaque spectateur. Un piano, une présence, des lumières et

c'est un moment d'émotion partagé auquel le public s'est prêt.

Didier Gustin, les Ballets Mexicains, Farlight, le Gospel, les tremplins rocks, la soirée reggae, le fest noz, voilà là bien des manifestations qui

ont contribué à développer la renommée culturelle de notre commune. Pour s'en convaincre il suffit de constater que le théâtre flirte avec les 85% de remplissage, ce qui, comparativement à d'autres salles de même jauge est des plus honorable.



Ouverture aux scolaires, diversité dans les spectacles, cours de langues, expositions régulières, conférences sont en quelque sorte les artères de ce cœur culturel qu'est notre Espace Jean-Jacques Robert.

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

Conservatoire municipal de musique

- ⇒ **Jardin Musical** : de 3 ans et demi à 6 ans et demi révolus
- ⇒ **Atelier** : pour tous, stage de 6 semaines sur les différentes disciplines pratiquées dans notre école
- ⇒ **Orchestre et musique d'ensemble** pour tous
- ⇒ **Formation Musicale** : à partir de 6 ans, à l'entrée au cours préparatoire, cours collectifs de 45 minutes à 2 heures selon le niveau. Ces cours sont indispensables pour tous et pour tout niveau.
- ⇒ **Formation instrumentale** : cours individuel de 20 à 60 minutes selon le niveau.

- ⇒ **Danse** : Pour tous contemporaine, jazz et classique :
 - **Danse contemporaine** : pour enfants à partir de 6 ans, pour adultes à partir de 18 ans.
 - **Danse classique** : pour enfants à partir de 5 ans et demi révolus.
 - **Danse Jazz** : pour enfants ayant déjà pratiqué à partir de 10 ans, pour les autres à partir de 11 ans révolus. Cours d'adultes à partir de 18 ans.
- ⇒ **Mime et comédie** : Le mime et la comédie sont des activités d'éveil et d'épanouissement incomparable.
 - **Mime** : pour enfants à partir de 5 ans et demi révolu

- **Comédie** : Pour tous, dès l'entrée au collège.
- ⇒ **Yoga** : Le Halta Yoga est une technique destinée à assurer la maîtrise du corps et de toutes ses fonctions. La relaxation, les respirations, les postures permettent d'améliorer notre métabolisme. Il élimine nos tensions physiques et mentales et tend vers un seul but : notre épanouissement.

Pour tous renseignements le secrétariat du conservatoire est à votre disposition :

Téléphone :
01 69 90 07 52

- Lundi, Mardi, Mercredi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h30
- Jeudi, Vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30
- Samedi de 9h30 à 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Madeleine de l'Aubépine

7, rue de l'Arcade - B.P. 1 - 91541 MENNECY Cedex - Tél. 01.64.57.31.54 - E-mail : bibliotheque@mennecy

Vous avez entendu parler d'un roman, d'une biographie, d'un recueil de poèmes, du prix "Goncourt" "Renaudot"... vous avez vu ce livre chez un libraire ou entendu sa critique à la radio... à la télé... Vous êtes intéressé par un magazine... un ami vous a parlé d'un lieu à visiter... d'un voyage qu'il faut "absolument" faire... Vous voudriez en savoir plus sans pour cela investir des sommes importantes dans des livres ou des guides en tout genre :

N' HESITEZ PAS ... VENEZ à la BIBLIOTHEQUE !

Vous êtes à la recherche d'un emploi... vous n'avez pas d'idée sur la façon de formuler vos courriers... un changement dans votre vie et vous avez temporairement besoin du soutien d'un livre se rapportant à vos questionnements et à vos incertitudes... naissance d'un bébé... éducation des enfants, maladie, religion, décès d'un proche... Un début de solution se trouve peut être dans les livres...

N' HESITEZ PAS ... VENEZ à la BIBLIOTHEQUE !

Vous enfants ont un exposé sur un thème particulier, ils étudient les écrivains, la littérature française, étrangère... ils ont besoin, pour leurs études et leur orientation, d'une documentation leur présentant les différentes directions et les débouchés qui leur permettront de faire des choix plus judicieux... nos livres, documents et périodiques sont là pour les aider...

N' HESITEZ PAS ... VENEZ à la BIBLIOTHEQUE !

Vous souhaitez une info rapide, connaître l'actualité des médias sans avoir à consulter toute la presse internationale... visualiser une carte géographique, connaître la dernière exposition du muséum de New York ou de Tokyo... avec Internet...

c'est désormais possible... à la BIBLIOTHEQUE !

Vos "tout-petits" aiment les spectacles ? Nous en proposons deux par an... Vos "petits" aiment les histoires ? Tous les 1^{er} mercredis de chaque mois, ils peuvent venir pour écouter une lecture d'album ou un conte. Et pour les plus grands ? du CE2 à la terminale, un mercredi par mois, la bibliothèque propose un atelier écriture : écrire des histoires, des poèmes ou des chansons. Certaines activités sont gratuites, pour d'autres il suffit de s'inscrire et de régler une simple participation.

Décidément... plus d'hésitation... venez vous inscrire !

Nos HORAIRES pour le PUBLIC

LUNDI : 15h00 → 18h00
MERCREDI : 09h00 → 18h00 Sans interruption
JEUDI : 15h00 → 18h00
SAMEDI : 09h00 → 12h00

En période de VACANCES SCOLAIRES : uniquement

MERCREDI : 09h00 → 18h00 Sans interruption
et SAMEDI : 09h00 → 12h00

DOSSIER SPECIAL TRAVAUX sur la commune

Des professionnels au service de la population pour une meilleure qualité de vie dans notre commune...

Sous l'autorité de Philippe MESLIN, Directeur des Services Techniques, l'équipe des ateliers municipaux a réalisé de nombreux travaux.



Daniel PERRET
2^e Adjoint
Urbanisme
Bâtiments communaux
Assainissement
Travaux, voirie,
espaces verts
Commission de sécurité
des bâtiments
communaux



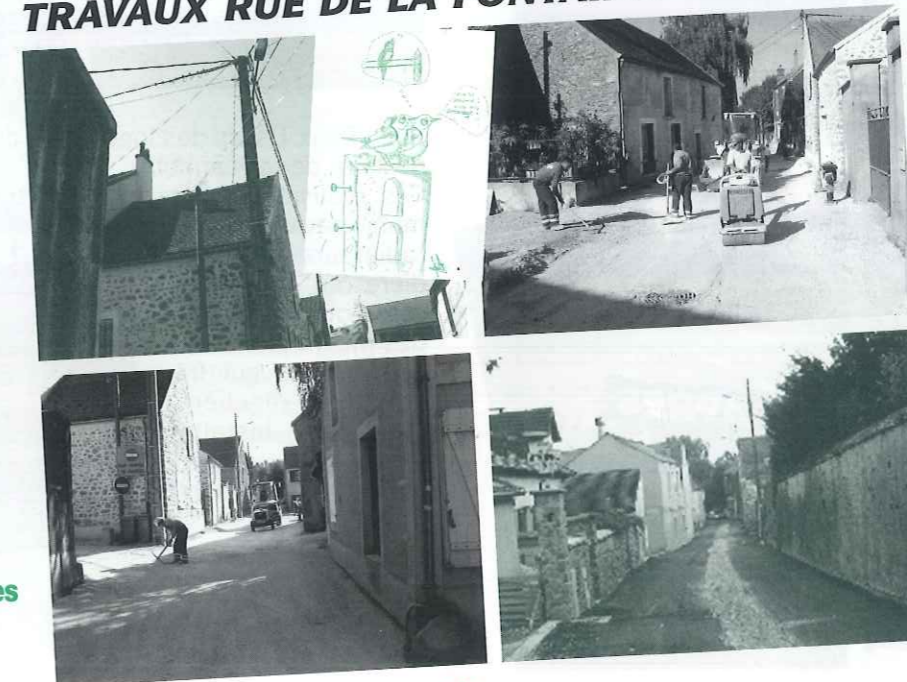
Parcours illustré

CLOTURE DU COLLÈGE COTE PARC

Remplacement de la clôture du Parc de Villeroy (côté Collège) sur 150 mètres linéaires facilitant ainsi la sécurité des élèves et la surveillance des accès du Collège.



TRAVAUX RUE DE LA FONTAINE



La deuxième tranche des travaux de l'aménagement de la rue de la Fontaine se terminera dans le courant du dernier trimestre 2003. La qualité de cet aménagement améliorera la sécurité des piétons et des riverains et sera renforcé par la mise en place d'une zone 30 à l'entrée de la rue.

ECOLE MATERNELLE SABLIERE



Réfection de la cour d'école de la maternelle Sablière et création d'un portail d'accès à l'établissement. Travaux réalisés pendant les vacances scolaires.

GROUPE SCOLAIRE DE LA JEANNOTTE

Elargissement de l'allée de l'école maternelle de la Jeannotte permettant aux mamans de patienter dans de meilleures conditions en attendant leurs jeunes enfants



L'aménagement de la cour d'école primaire de la Jeannotte a pu être fait pendant les vacances scolaires pour la joie des élèves et des enseignants.



HANGAR PRIMAIRE SABLIERE



Suppression du hangar à l'école primaire de la Sablière à la demande de la Commission Communale de Sécurité du fait de sa vétusté.



ORANGERIE I GROUPE SCOLAIRE DE LA JEANNOTTE



Changement des radiateurs dans les locaux de l'Orangerie I (Ecole de Musique). Remplacement de toutes les canalisations



tions Eaux Usées des logements de fonction du Groupe Scolaire de la Jeannotte.

Ces réalisations ont été effectuées par nos agents municipaux lors des congés scolaires, l'ensemble des radiateurs et la chaudière ont été remplacés pour le confort des menneçois et des associations qui fréquentent régulièrement ces installations (un grand merci au personnel pour son professionnalisme).

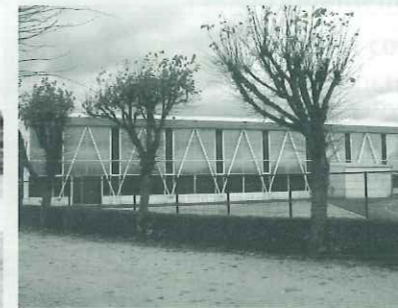


GYMNASE NIVOT



De nombreuses portes souvent malmenées ont été remplacées dans nos gymnases en espérant que celles-ci puissent rester en état le plus longtemps possible.

GYMNASE RIDEAU



Le **VANDALISME** ou **les accidents non déclarés** coûtent très cher à la Commune : si vous en êtes les témoins n'hésitez pas à contacter Monsieur MESLIN, Directeur des Services Techniques, 01.69.90.07.04 qui fera la démarche nécessaire auprès des autorités compétentes.

PRESBYTERE



En coordination avec l'Evêché qui a réalisé les travaux intérieurs de manière à accueillir dans les meilleures conditions le Père Michel SCHOEPER, les souches des cheminées du bâtiment du Presbytere ont été supprimées et divers petits travaux extérieurs ont été exécutés pour la sauvegarde de notre patrimoine.

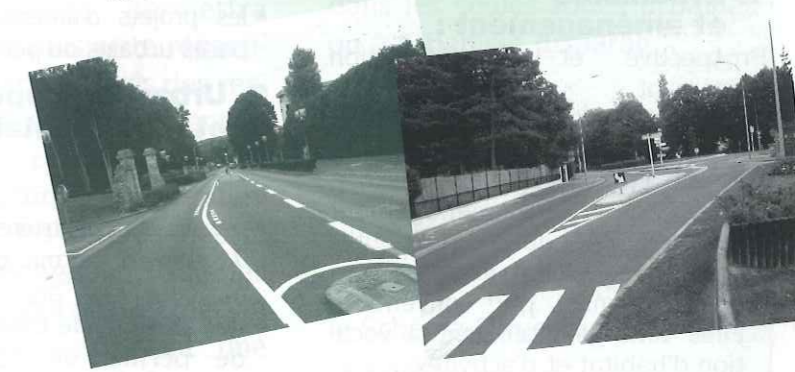
MARQUAGE AU SOL



Une campagne générale de marquage au sol a été réalisée pendant la période d'été grâce à l'acquisition d'une machine à tracer et à nos agents municipaux qui ont étalé plus de 2 500 kilos de peinture routière.

PLACES HANDICAPES

De nombreuses places d'handicapés ont été agencées sur les parcs de stationnement de la Commune. Nous vous demandons de bien vouloir les respecter. Nous comptons sur votre civisme



AMENAGEMENT AVENUE DU BOIS CHAPET

Amenagement de sécurité Avenue du Bois Chapet afin d'améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons.



PANNEAUX PUBLICITAIRES

En application du Règlement de la publicité sur la Commune, (délibération du Conseil Municipal du 25 avril 1991) et en collaboration avec les associations, une campagne

de suppression d'environ 45 panneaux publicitaires sauvages a été réalisée sur l'ensemble de notre Commune permettant de sauvegarder notre environnement.



ELAGAGE

Propriétaires soyez vigilants, taillez vos arbres à l'aplomb de vos clôtures. Il ne doivent pas obliger les passants à descendre sur la chaussée, gêner la visibilité de l'éclairage public etc...



En cas d'accident votre responsabilité sera engagée.

L'urbanisme • L'urbanisme • L'urbanisme

Sous la Direction de Monsieur Jean Louis PIROT, Architecte Urbaniste, deux personnes assurent la gestion de cette activité.

Le Service Urbanisme traite des points suivants :

1. Urbanisme et aménagement :

Prospective et programmation concernant

- le Plan d'Occupation des Sols (POS),
- le Plan Local d'Urbanisme (PLU) amené à remplacer le POS,
- les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) qui sont des outils de l'aménagement liant les parties prenantes par convention. Elles sont généralement à vocation d'habitat et d'activités
- les Permis de Construire Groupes (opérations d'habitation vendues "clefs en main"),

- les lotissements (opérations de partage de terrains en lots libres de constructeurs et viabilisés),
- les projets d'aménagements d'espaces urbains ou périurbains.

2. Urbanisme opérationnel et réglementaire droits des sols :

Instruction des :

- permis de construire: en moyenne 75 par an, permis de démolir: en moyenne 7 par an,
- déclarations de travaux exemptés de permis de construire: en moyenne 80 par an,
- permis de lotir: en moyenne 2 par an,

- certificats d'urbanisme: en moyenne 16 par an,
- certificats d'urbanisme communal et de numérotage: en moyenne 218 par an.

3. Contentieux de l'Urbanisme :

En moyenne 5 par an

4. Immobilier et foncier :

- acquisition ou vente de bâtiments et d'emprises foncières : en moyenne 3 par an,
- déclarations d'intention d'aliéner un bien immobilier : en moyenne 110 par an.

5. Alignements concernant la voirie :

En moyenne 100 par an.

Loi solidarité et renouvellement urbains

La Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) du 13 décembre 2000 modifie en profondeur les règles d'urbanisme antérieures qui soutenaient les plans d'occupation des sols (POS). Cette loi récemment modifiée par la Loi Urbanisme et Habitat (désignée Loi ROBIEN, en date du 3 juillet 2003) a instauré, en remplacement du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

En s'inspirant des pratiques anglo-saxonnes, la S.R.U. s'efforce d'intégrer, en une même démarche, trois composants clés de la politique urbaine : le droit des sols, la définition d'un projet et la prévision en matière de grands objectifs à terme. C'est pourquoi le P.L.U. s'attachera à définir les orientations de la Commune en matière d'urbanisme ainsi que les projets d'aménagement à long terme en se fondant sur la notion de "Développement Durable" instituée lors du sommet de Rio en 1992.

Ce nouveau document (P.L.U.) doit être plus clair que l'ancien P.O.S., ce qui le rendra plus accessible. Il convient donc de noter les principales nouveautés introduites dans le P.L.U. :

✓ La concertation des habitants intervient dès la prescription initiale de l'élaboration du P.L.U., lequel énonce les divers objectifs à atteindre comme par exemple, la maîtrise de l'urbanisation et des déplacements, la protection de l'environnement, etc...

✓ Aux dispositions qui traduisent les objectifs du Plan, sont

jointes celles qui s'imposent désormais aux documents d'urbanisme :

- Favoriser l'équilibre entre le Renouvellement Urbain et la préservation des espaces verts, naturels, agricoles, ainsi que celui des paysages pour assurer la nécessaire sauvegarde de l'environnement.

- Prendre en compte la diversification des fonctions urbaines, de la mixité sociale en milieu urbain comme en milieu rural, et selon les termes même de la Loi: "une utilisation économe" de l'espace, sans discrimination envers les besoins futurs liés à l'Habitat et à la Vie Economique.

✓ La notion la plus novatrice demeure le Projet d'Aménagement de Développement Durable (P.A.D.D.). Ce document insiste sur la liste des besoins sur le Territoire, tout en respectant l'environnement (espaces naturels, écosystèmes...).

Ce P.A.D.D. s'articule autour de l'idée dominante qui consiste à "ne pas compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins"

Le P.A.D.D. mise sur le long terme pour atteindre l'enjeu environnemental qu'il s'est fixé. Son intégration dans les politiques publiques permettra d'aboutir à la plus juste répartition des avantages tirés des ressources de l'environnement. Il préconise la préservation des paysages naturels et bâtis, la localisation des futures opérations d'aménagement et les équipements publics à créer, la création d'espaces ayant une fonction de centralité, la sauvegarde, la restructuration, la réhabilitation des quartiers en

fonction de l'Habitat et du Commerce, l'aménagement des entrées de ville, etc...

✓ Il importe ici de souligner qu'en application de la Loi de ROBIEN, le P.A.D.D. est un document de cadrage d'objectifs, dont le contenu n'est pas opposable en termes d'effet juridiques.

✓ En sa forme, le P.L.U. présente toujours un rapport de présentation (désormais complété par un "diagnostic"), un règlement, des documents graphiques, des annexes, mais les zonages ont été redéfinis, parfois requalifiés et relativement simplifiés puisque, notamment, la complexité des zones NA, NB, NC et NU a été supprimée (ces zones n'existent plus mais leur régime est reconfiguré dans le nouveau zonage).

✓ Le dépassement du Coefficient d'Occupation des Sols (C.O.S.) n'est plus autorisé.

✓ La pratique du P.O.S. partiel est caduque.

✓ Les Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C) sont intégrées dans le P.L.U.

L'obligation de créer une Z.A.C. dans les seules zones urbaines ou à urbaniser disparaît.

✓ Le P.L.U. doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.), document qui lui est hiérarchiquement supérieur et remplace le Schéma Directeur devenu obsolète.

Joël MONIER
Maire de Mennecey

un corps sain pour une tête bien faite

Ça bouge à la jeunesse et aux sports

Des chiffres... Des chiffres... Des chiffres...

- ✓ Juillet et Août 2003 au Centre de Loisirs :
648 enfants y ont séjourné pour **4 979** journées réservées.
- ✓ Saison Sportive 2003 :
+ de **3 000** adhérents et licenciés dans nos 22 Associations sportives.
- ✓ **128 647 euros** de subventions versés aux Associations Sportives, en dehors d'aides diverses pour les manifestations exceptionnelles.
- ✓ **2 500**, ce sont les adeptes de la glisse qui ont profité des 6 journées ROLLER offertes par le Service des Sports.
- ✓ Agents Communaux : **41**
- ✓ **88 343 euros**, c'est la subvention Temps Libre versée en Août 2003 par la CAF pour le dernier semestre 2002.

DES MOTS CLEFS :

Temps Libre – Contrat – Coordination,

Ce qui signifie l'engagement de la Commune par Contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, à mettre en place des actions à l'intention des jeunes de 6 à 16 ans, en partenariat avec d'autres Services Municipaux. Ces actions novatrices, inscrites dans un schéma de développement sur 3 ans, sont subventionnées à hauteur de 70% par la CAF dès lors qu'elles répondent au Contrat.

Avec la mise en place d'un nouveau **Coordinateur** en la personne de Gérard PIZZONERO, le Contrat Temps Libre a véritablement décollé, fort d'une nouvelle équipe de 5 animateurs avec pour chef de file Sébastien MERCERON, **Responsable du Service Jeunesse.**



Le point fort de la rentrée ? La rénovation tant attendue du Gymnase Rideau 1 !

Cette équipe toute neuve est motivée et pleine d'idées. Elle accueille les jeunes menneçois du lundi au samedi de 15 à 19 heures ainsi que le mercredi en matinée dans les **Maisons des Jeunes** de la Jeannotte et de Villeroy. Ateliers, sorties et événements se succèdent au fil du calendrier, sur un planning bien établi.

Les points forts de l'automne furent la restructuration du Service, le démarrage d'un atelier **Danse – Chant – Musique** en partenariat avec le Service Culturel ayant pour finalité une **Comédie Musicale** en Mai 2004 et l'élaboration du **Règlement Intérieur des Maisons des Jeunes** en concertation avec les jeunes eux-mêmes.

Quant aux **projets** qui ne manquent pas, mais pour n'en retenir que les plus importants, après l'installation de notre Service rue de l'Arcade au 1^{er} étage de la Maison J.J. ROBERT, nous travaillerons à la création du **Point Infos Jeunes** et d'un espace **Multimédia** alors que nous avons d'ores et déjà lancé le second **Carrefour de la Jeunesse et des Métiers** qui se

tiendra le 7 février 2004 au Gymnase du Parc.

Pour les 6 – 12 ans, le **Centre de Loisirs** sous la Direction de Marie-Noëlle BRAMBILLA poursuit ses activités tout au long de la semaine. Plusieurs nouveautés vous sont à présent offertes : le placement de vos enfants les **mercredis en demi journée** avec repas et **tarif adapté**, des **tarifs dégressifs pour les séjours** organisés par le Centre de Loisirs et le Service Jeunesse dans le cas des familles inscrivant plusieurs enfants sur une même période de vacances, le cumul des deux services étant pris en compte. Un **Règlement Intérieur** vient également de voir le jour qui aidera l'ensemble des partenaires à la bonne gestion et utilisation de ce service ainsi que **2 tranches supplémentaires** dans le calcul des quotients qui devront permettre l'accès aux activités du Centre pour les plus modestes.

L'innovation de l'été fut la mise en place de **4 Journées Mer** à Trouville, réparties sur les 2 mois et ouvertes à tous les petits menneçois. Le succès de cette nouveauté nous encourage à la renouveler chaque été.

Quant à nos **Sportifs**, l'équipe de Gérard BLASSIAUX, Directeur du Service, met tout en œuvre pour accompagner du mieux possible nos Associations dans leurs activités.

Course cycliste avec le Prix de la Municipalité pour le CCMV, Meeting International de Natation avec le club des Nageurs de Mennecey, Plaquettes des Sports "Nouveau look" et FORUM Associatif nouvelle version pour la promotion des Associations et des Services ouverts aux jeunes, pour ne citer que quelques actions, car c'est aussi la remise en état de plusieurs courts de Tennis, la gestion et le gardiennage des sites sportifs, le partenariat sportif avec nos écoles, le TELETHON, l'organisation des tournois open d'été de Beach Volley et la liste n'est pas exhaustive car l'engagement très important du service des Sports sur le **Temps Libre** nous aura également permis d'offrir gratuitement par deux fois à 100 jeunes menneçois, Meeting et Championnats du Monde d'Athlétisme sans oublier le 1^{er} Carrefour de la Jeunesse pour lequel la promotion fut prise en charge par ce service.

Pour nous contacter : **Le Centre de Loisirs**

1 rue des Chèvres – 91540 MENNECY

Inscriptions annuelles ou pour les Congés à effectuer au Centre

Les mardis et jeudis de 10 à 12h
et de 15 à 18h – Le mercredi de 17 à 18h45

Permanence téléphonique pour tous renseignements au 01 64 57 02 77

Les lundis et vendredis de 10 à 12h
et de 15 à 18h

Le Service Jeunesse au 01 69 90 80 58
Le Service des Sports au 01 64 57 20 98

Madame Chantal LANGUET

Adjoint au Maire en charge de ce Service
reçoit sur rendez-vous
en appelant le Service concerné.

Marcel Fillin S.A. 



Electricité Générale



PARTICULIERS - INDUSTRIE
NEUF - RÉNOVATION - MAINTENANCE

6, rue du Général Leclerc
91540 MENNECY
Fax : 01 64 57 14 60

Téléphone
01 64 57 31 11

Budget 2003

Une décision modificative bénéfique

La première décision modificative du budget primitif 2003 votée au conseil municipal du 5 novembre a permis de réajuster les dépenses et les recettes après 9 mois de fonctionnement de l'exercice.

La qualité du travail des services et en particulier des services techniques a permis d'obtenir du département la signature du contrat triennal de 717 964 euros.

Pour l'année 2003, ce contrat nous apporte des recettes nouvelles pour mieux financer les investissements prévus :

➔ Aménagement du cimetière Paul Cézanne :	45 072 €
➔ Gros travaux - Ecole maternelle de la Verville	101 680 €
➔ Gros travaux - Stade Alexandre Rideau.....	20 012 €

Ces recettes supplémentaires vont permettre de financer en partie des dépenses nouvelles apparues en cours d'exercice :

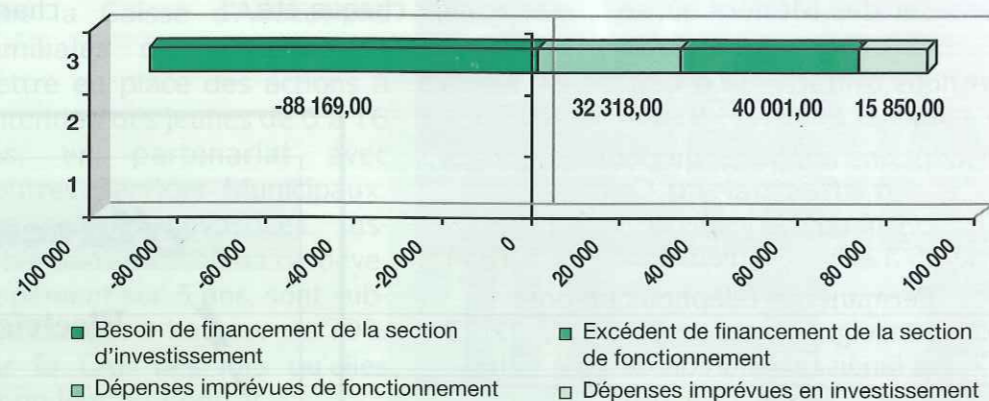
➔ Remplacement de deux passerelles - Patte d'Oie.....	23 338 €
➔ Travaux dans les bâtiments sportifs	85 000 €
➔ Travaux de voirie - Réfection des rues	50 000 €
➔ Photocopieurs et informatique	40 200 €
➔ Armoire froide et climatiseur pour les crèches	10 000 €

La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, en particulier les dépenses de personnel qui génère une économie sur l'année de 79 912 euros, permet de terminer l'exercice en assurant à l'ensemble des services les besoins financiers supplémentaires nécessaires à leur bon fonctionnement.

Récapitulatif Décision Modificative n° 1/2003

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	289 761 €	257 443 €
Investissement	155 186 €	243 355 €

L'écart entre les dépenses et les recettes d'investissement est financé en partie par les dépenses imprévues inscrites au budget.



Après le vote de cette décision modificative, il reste de disponible au titre des dépenses imprévues :

➔ Fonctionnement :	109 999 €
➔ Investissement :	39 210 €

Bernard BOULEY

L'emprunt 2003

Afin d'équilibrer les dépenses d'investissement importantes du budget 2003 (Cimetière, Stade Rousset, gros travaux dans les écoles...), il a été prévu de lever un emprunt de 1,9 millions d'euros.

Conformément au programme pluri-annuel d'investissements, l'engagement politique de l'équipe municipale de ne pas accroître la dette de la ville entre 2001 et 2007 sera respecté.

Ainsi, la municipalité a lancé une consultation le 24 juin 2003. Cette dernière portait sur la levée d'un emprunt de 1 900 000 euros, à taux fixe et d'une durée de 15 ans. Afin de

bénéficier des meilleures conditions de marché, plusieurs organismes financiers ont été sollicités. La hiérarchisation des offres a été effectuée selon deux critères :

- d'une part, le taux actuariel permettant de déterminer à un instant T le coût réel d'un emprunt,
- d'autre part, la souplesse du produit, la collectivité ne souhaitant pas rester captive de clauses trop strictes d'une convention.

Ainsi, après analyse puis négociation auprès des organismes bancaires, l'offre proposée par la Caisse d'épargne a été retenue.

La souplesse de ce produit permet à

la commune de lever l'emprunt en fonction de ces besoins durant toute la période de préfinancement, laquelle prend fin le 31 décembre 2004. Passé cette date, l'emprunt devra être amorti selon la volonté de la commune.

Durant la phase de préfinancement, les taux proposés sont l'EONIA et le T4M.

Durant la phase de consolidation, le taux fixe applicable sera alors le taux de swap de la durée retenue.

Sur ces index, les conditions financières acceptées par la commune sont optimales.

Lexique des termes financiers

SWAP du taux d'intérêt

Contrat de gré à gré d'échange du flux d'intérêt (taux fixe ou variable) dans une même devise entre deux contreparties et selon un échéancier prédéterminé. Il n'y a pas d'échange de nominal ni au début ni au terme de l'opération. Le niveau du taux variable (LIBOR, EURIBOR, TAM, TME...) est constaté à chaque période d'intérêt. La périodicité des flux variables peut être différente de celle des flux fixes.

EONIA - Euro Over Night Index Average :

Taux moyen journalier, constaté dans les transactions au jour le jour entre différentes banques de la zone euro, pondéré par les volumes traités. Ce taux postdéterminé est calculé et publié par la Banque Centrale Européenne (BCE), le lendemain du jour concerné, à 7H, heure de Bruxelles.

T4M - Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire :

Le T4M correspond à la moyenne arithmétique de l'EONIA calculée et publiée mensuellement :
T4M = Somme de l'EONIA de chaque jour / Nombre de jours du mois

L'encours de la dette communale

L'encours de la dette s'élève à l'heure actuelle à 8,4 millions d'euros, dont le taux moyen s'établit à 5,66%.

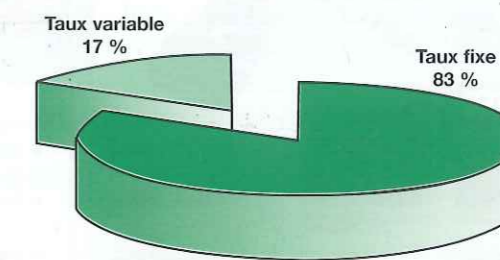
Le premier risque auquel peut être confronté une collectivité est le "risque de taux".

Le positionnement de l'encours sur des index variables ou révisables peut être bénéfique en termes de frais financiers dans l'hypothèse d'une évolution baissière des taux de marché mais, il peut s'avérer désastreux dans l'hypothèse inverse.

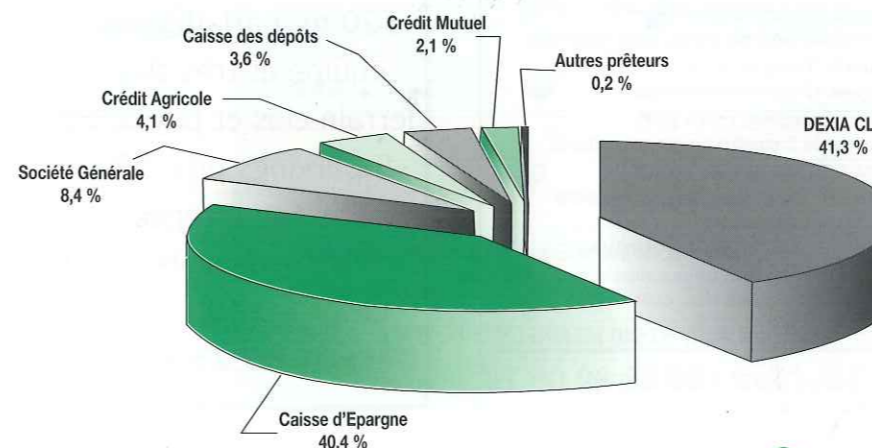
De même, le positionnement de l'encours en taux fixe engendre un coût d'opportunité si les taux de marché baissent.

Afin de parer ou pour le moins minimiser ce risque, la collectivité peut diversifier son portefeuille en le répartissant entre le taux fixe et le taux flottant. Ainsi en est-il de l'encours menneçois puisqu'il se répartit entre 17% de taux variable et 83% de taux fixe.

Répartition de l'encours entre taux fixe et taux variable (Montant en K€)



Répartition de l'encours entre les organismes prêteurs



Une bonne gestion de la dette suppose une diversification du portefeuille de l'encours.

Ainsi, la commune de Mennecy dispose d'un encours ventilé entre 7 organismes bancaires.

Cérémonie de Jumelage

MENNECY - OCCHIOBELLO

SAMEDI 20 MARS 2004

Espace culturel Jean-Jacques Robert

PROGRAMME

09 H 30 – 12 H 00

- ✓ Cérémonie de jumelage sous la présidence d'honneur de son Excellence **Giovanni Dominedò, Ambassadeur d'Italie**
En présence de
Wolfgang FaiBt Burgmeste de Renningen
Giles HEADLEY Président de la Twinning
Association de Countesthorpe

- ✓ Intermèdes musicaux assurés par les Chœurs d'Occhiobello, l'Ensemble Vocal, le Chœur de Villeroy et la Société Musicale

- ✓ Vin d'honneur

20 H 30

- ✓ Concert : LA MUSIQUE DE L'AIR. Direction : lieutenant Colonel Thierry ROSE



La Cérémonie et le Concert : **ENTREE GRATUITE**

Pour le Concert, il est préférable de retenir sa place en Mairie - Hôtel de Ville
Tél. 01 69 90 80 46.

Point Relai
MAROQUINERIE
ARTICLES CUIRS

3 SUISSES
Le Chausson

CREATEURS DE BEAUTE

magique

L'EXEMPLAIRE

Blanche Porte

BECQUET
le bien-être à la maison

discount.com

CORDONNERIE
MAROQUINERIE ARTICLES CUIRS

CORDONNERIE
MENNECY
SERVICES

- ◆ Réparation traditionnelle
- ◆ Réparation maroquinerie
- ◆ Couture Cuir et Textiles
- ◆ Reproductions de clefs, tout modèle
- ◆ Gravure, Tampons, Encadrements
- ◆ Plaques d'immatriculation
- ◆ Cartes de visite, Faire part
- ◆ Noms tissés à coudre ou thermocollants
- ◆ Pressing teinturerie (dépot)
(service haute qualité réalisé par professionnelle)
- ◆ Blanchisserie (dépot)
- ◆ Nettoyage Daim, Cuir, Fourrures
- ◆ Repassage (linge de maison, chemises)
- ◆ Maroquinerie, Articles cuir

7 rue de Milly 91540 MENNECY
Tél. / Fax : 01 69 90 06 74

Vie pratique - Vie courante

Papiers à conserver, et combien de temps ?

*On est souvent bien pressé de faire un tri dans ses papiers.
Il y a ceux qui classent à la verticale, et là gare à l'irréversible,
et les grands conservateurs d'archives. Un juste milieu s'impose.
Quels sont donc les documents à conserver et pendant combien de temps ?*

Avant de nous adonner à un grand feu de bois, lisons plutôt ce qui suit !

CONCERNE	DOCUMENTS	DUREE
RETRAITE	Accusé réception demande de retraite (reconstitution de carrière, relevés de points) Avis de paiement, revalorisation des pensions Pension de réversion Bulletins de salaire, contrats de travail, notification de licenciement, récépissé de solde de tout compte, attestations de travail	A vie • Minimum 2 ans en régime de base • A vie en retraite complémentaire A vie A vie
IMPOTS	Déclaration de revenus, pièces justificatives ouvrant droit à réductions, avis d'imposition Preuves de paiement de la redevance télévision Avis de paiement de la taxe d'habitation et de la taxe foncière Droits d'enregistrement lors de la vente d'un bien immobilier, d'une donation ou d'une succession	Minimum 4 ans 4 ans A vie Minimum 10 ans
FACTURES	Téléphone Eau Gaz, électricité Achat de biens de consommation (il est toutefois recommandé de conserver ces factures car, en cas de vol, elles constituent souvent la seule preuve pour un dédommagement auprès des assureurs)	1 an 2 ans 5 ans 2 ans
BANQUE	Contrats ouverture de comptes ou de cartes de paiement Talons de chèques, tickets de carte de paiement, relevés de comptes Relevés d'opérations de versement ou ordres de virement Documents relatifs aux prêts (crédit immobilier), preuves de paiement	10 ans, après résiliation 10 ans jusqu'à ce que l'opération soit bien inscrite au compte ou 10 ans 10 ans à compter de la dernière échéance
ASSURANCE	Voiture, maison Quittances, notifications de résiliation Accidents du travail Contrats assurance vie / décès Donation	10 ans après résiliation du contrat 2 ans après résiliation du contrat A vie A vie A vie
CHOMAGE	Avis de prise en charge	A vie
AMENDES	Contraventions	1 an
LIVRETS	D'épargne De famille Militaire	A vie A vie A vie
SANTE	Certificats médicaux Remboursements de sécurité Sociale et de mutuelle Factures d'hôpital Factures cliniques privées	A vie 2 ans 30 ans 10 ans

CETTE LISTE N'EST PAS EXHAUSTIVE

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2003

19 heures 00 - Salle du Conseil Municipal

Monsieur le Maire désigne Madame Sophie BERNARD en qualité de secrétaire de séance, et donne lecture des arrêtés municipaux pris en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le compte rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2003 est adopté à l'unanimité.

I - AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Joël MONIER

1 - Approbation de l'extension du périmètre de la communauté de communes du Val d'Essonne aux communes de LA FERTE ALAIS et de BAULNE
REPORTEE

2 - Modification de la répartition des membres du groupe MENNECY MAINTENANT au sein des commissions municipales

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

APPROUVE les modifications énoncées ci-dessous :

Commission des Finances :

Remplacement de M^{me} Esther GIBAND par M. Pierre MONTREUIL

Commission Sports et jeunesse :

Remplacement de M. Pierre MONTREUIL par M^{me} Monique ROYER

Commission Petite Enfance

Remplacement de M. Pierre MONTREUIL par M^{lle} Esther GIBAND

Commission Communication/ Animation

Remplacement de M. Jean-Paul REYNAUD par M. Pierre MONTREUIL

DIT que la désignation des autres membres demeure inchangée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

III - FINANCES

Rapporteur : Bernard BOULEY

3 - Créances irrécouvrables. Etat de non valeur n° 1/03

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

ACCEPTÉ la prise en charge de ces créances dont le recouvrement s'avère impossible pour un montant de 2 501.68 Euros.

DIT que le crédit nécessaire est inscrit à la décision modificative 2003.

ADOPTÉ A LA MAJORITE

4-Décision modificative

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

ADOPTÉ les décisions modificatives n° 1 telles qu'annexées à la présente délibération.

ADOPTÉ A LA MAJORITE

5 - Unification des quotients familiaux

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

DECIDE de fixer les tranches de quotient familial présentées ci-dessous, pour les services municipaux soumis à la règle du quotient familial (hors services soumis aux dispositions de la Caisse d'Allocations Familiales),

- Tranche 1 : moins de 178 €
- Tranche 2 : 178.01 € à 278 €
- Tranche 3 : 278.01 € à 381 €
- Tranche 4 : 381.01 € à 526 €
- Tranche 5 : 526.01 € à 762 €
- Tranche 6 : 762.01 € à 990 €
- Tranche 7 : 990.01 € à 1143 €
- Tranche 8 : plus de 1143 €

DECIDE que pour le calcul des tranches, seront

retenues deux parts pour "le ou les parents" et une part par enfant,

DECIDE d'appliquer ce quotient familial à compter du 6 novembre 2003,

DIT que toutes dispositions antérieures, relatives au calcul du quotient familial, sont abrogées.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

6 - Tarification 2003 des services municipaux

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

FIXE la période de référence, pour l'évolution des tarifs des services municipaux, du 1^{er} septembre de l'année N au 31 août N+1.

FIXE, sur l'exercice en cours, et compte tenu des délais générés par la mise en place de ce système d'harmonisation des tarifs, la période de référence du 6 novembre 2003 au 31 août 2004,

FIXE l'évolution des tarifs pour la présente période, soit du 6 novembre 2003 au 31 août 2004, sur la base de l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation de l'ensemble des ménages-Série hors tabac, soit en l'occurrence 2,3%,

FIXE, par conséquent, à compter du 6 novembre 2003, les tarifs des services municipaux comme suit:

ACTIVITES SPORTIVES MUNICIPALES

Gym Dames (trimestrielle) :

- Menneçoises : 31.82 €
- Extérieures : 35.00 €

Stretching (trimestriel) :

- Menneçoises : 37.38 €
- Extérieures : 42.95 €

Gym Dames + Stretching (trimestriel) :

- Menneçoises : 63.63 €
- Extérieures : 71.58 €

Gym 3^e âge (annuel) :

- Menneçoise : 31.19 €
- Extérieur : 32.75 €

LOCATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Location de gymnase :

- Gratuit pour les associations sportives Menneçoises et pour les écoles publiques Menneçoises

- Tarif journalier pour manifestation sportive ou non lucrative : 551 €

- Tarif journalier pour manifestation lucrative : 900 €

- Tarif horaire pour écoles privées, écoles publiques non Menneçoises, et associations sportives non Menneçoises : 35.19 €

- Tarif horaire pour France Sport & la Fondation Dassault : 22 €

Location d'un terrain de foot :

- Gratuit pour les clubs menneçoises

- Clubs extérieurs et entreprises privées :

- Tarif journalier : 200 €

- 1/2 journée : 150 €

RESTAURATION MUNICIPALE

• Enfants inscrits réguliers

Menneçoises2.61 €

• Enfants inscrits réguliers

Extérieurs : 5.07 €

• Enfants inscrits

occasionnels Menneçoises : 2.78 €

• Enfants inscrits

occasionnels extérieurs : 6.79 €

• Enseignant :

..... 5.57 €

ETUDES SURVEILLEES

• Participation parentale par enfant

(mensuelle) :20.28 €

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

• Tarif A (familial à partir de 2 pers) :
14.32 € Soit 14*1.023

• Tarif B (inscription individuelle, inscription d'association)
7.21 € Soit 7.05*1.023

• Tarif C (spectacles, atelier écriture, théâtre, tarif scolaire pour les spectacles, équivalant à deux enfants)
4.09 € Soit 4*1.023

• GRATUITE pour les RMISTES et chômeurs
0.00 € Soit 0*1.023

• Somme forfaitaire par document et par semaine de retard
0.77 € Soit 0.75*1.023

• Photocopie et page de CD ROM (noir et blanc)
0.15 € Soit 0.15*1.023

• Photocopie et page de CD ROM (noir et blanc), tarif scolaire et étudiant
0.05 € Soit 0.05*1.023

• Photocopie et page de CD ROM couleur
0.31 € Soit 0.30*1.023

• Tarif personnes domiciliées hors Mennecy : Supplément de cotisation égale au tarif C

• Tarif classe extérieure aux groupes scolaires Menneçoises : Cotisation égale au tarif A

JOURNAL MENNECY INFO

• 1/8^e de page.....83.89 €

• 1/4^e de page.....132.99 €

• 1/2^e de page.....226.08 €

• Pleine page.....472.63 €

• 2, 3, 4 "couverture".....541.17 €

PRIX DE LA JOURNEE AU VILLAGE VACANCES DE LAMOURA

• Plein tarif.....39.08 €

• Tarif groupe31.20 €

• Enfant de moins de 6 ans.....26.60 €

• Carte CAMA (carte d'animations multiples), obligatoire dès l'âge de 6 ans6.24 €

CENTRE DE LOISIRS :

• Activités Camping : 7.95 € par nuit

• Forfait garderie pré scolaire : 1.59 €

• Forfait garderie du soir

(après 18heures) : 1.64 €

Tarifs de la journée au centre de loisirs

	Journée	Demi-journée avec repas	Garderie du soir
Tranche 1	5.11 €	3.99 €	1.50 €
Tranche 2	6.11 €	4.54 €	2.25 €
Tranche 3	6.86 €	4.95 €	3.66 €
Tranche 4	8.42 €	5.81 €	4.30 €
Tranche 5	11.07 €	7.26 €	4.77 €
Tranche 6	13.21 €	8.44 €	5.57 €
Tranche 7	15.59 €	9.75 €	5.88 €
Tranche 8	17.34 €	10.71 €	6.36 €
Tarif extérieur	28.04 €	18.48 €	7.95 €

LOCATION SALLE SOCIO-EDUCATIVE

cf tableau 2

• Frais fixes : 155.50 € • Caution : 873.64 €

SALLES MARIANNE 1 & 2, SALLE DU SAULE SAINT JACQUES

Gratuit pour les associations déclarées selon la Loi de 1901 dont le siège social est à Mennecy. Caution : 235.94 €

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

Cf tableau annexé à la délibération.

DIT que les recettes seront inscrites au budget primitif de l'exercice 2004.

ADOPTÉ A LA MAJORITE

7 - Avenant de transfert au marché 9 France TELECOM

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

PREND ACTE de la fusion intervenue le 30 juin 2003, effective le 1^{er} juillet 2003, entre la Société KAPTECH et la Société 9 TELECOM

ENTREPRISE, dont le siège social est à LEVAL-LOIS PERRET, 1 square Chaptal, qui devient

donc titulaire du marché de télécommunications n° 77.01 lot n°2, signé le 22 janvier 2001,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

8 - Vente d'un terrain - ZAC de Montvrain

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

APPROUVE le cahier des charges de cession relatif à la vente des lots n°1-05 et 1-06 provisoires de la ZAC de Montvrain, à l'association AIDERA

ESSONNE représentée par M. COCHARD, présentant les caractéristiques suivantes :

1^{er} protocole :

- Activité : structure résidentielle de 30 lits pour autistes

- Surface vendue : 4 500m²

- Prix : 223 299,70 € HT soit 49.62 €/m² de terrain

- Versement de 15 250 € HT le jour de la signature du protocole d'accord

- 20% HT à l'obtention du Permis de Construire

- Le solde à la signature authentique

2^e protocole :

- Activité : structure d'accueil de jour pour autistes

- Surface vendue : 4 300m²

- Prix : 213 375,27 € HT soit 49.62 €/m² de terrain

- Versement de 15 250 € HT le jour de la signature du protocole d'accord

- 20% HT à l'obtention du Permis de Construire

- Le solde à la signature authentique

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

II - URBANISME

Rapporteur : Daniel PERRET

9 - Avenant n°1 au marché n° 88.02 du 08 octobre 2002 "Aménagement de la rue de la Fontaine"

REPORTEE

10-Bail d'entretien et de travaux de voirie

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la consultation,

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

IV - RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Daniel BAZOT

11 - Création d'un poste d'animateur territorial à temps complet

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

DECIDE la création d'un poste d'animateur territorial à temps complet pour le service jeunesse de la Ville de MENNECY,

DIT que les dépenses inhérentes à cette création sont prévues au budget communal.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

12 - Création d'un poste d'éducateur des APS 2^e classe à temps non complet

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

DECIDE de procéder à la création du poste :

- un poste d'éducateur des activités physiques et sportives 2^e classe à temps non complet (5 heures hebdomadaires),

DIT que les dépenses inhérentes à cette création sont prévues au budget communal.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

13 - Création de 20 postes d'agents d'animation territoriaux

REPORTEE

V - JEUNESSE ET SPORT

Rapporteur : Chantal LANGUET

14 - Centre de Loisirs : Approbation du règlement intérieur

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

APPROUVE le Règlement Intérieur de fonctionnement du Centre de Loisirs Joseph Judith,

DECIDE d'appliquer les termes du Règlement Intérieur du Centre de Loisirs Joseph Judith à compter du 06 novembre 2003.

ADOPTÉ A LA MAJORITE

15 - Service jeunesse : Approbation du règlement intérieur

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

APPROUVE le Règlement Intérieur de fonctionnement des structures du service jeunesse,

DECIDE d'appliquer les termes de cette délibération à compter du 10 novembre 2003.

ADOPTÉ A LA MAJORITE

15 bis - Cotisation d'inscription aux Maisons des Jeunes

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

FIXE le montant de la cotisation annuelle d'inscription aux Maisons des Jeunes à 15 euros,

DIT que le montant de cette cotisation sera révisable chaque année au même titre que l'ensemble des tarifs des différentes prestations municipales,

DECIDE d'appliquer les termes de cette délibération à compter du 10 novembre 2003.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

16 - Séjours organisés par le Centre de Loisirs et les Maisons de Jeunes : Tarifs dégressifs

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

FIXE comme suit, à compter du 06 novembre 2003 les modalités de tarifs dégressifs à

l'intention des familles souhaitant inscrire plusieurs enfants aux séjours vacances organisés par la ville :

- 1^{er} enfant : tarif normal en fonction du quotient familial

- 2^e enfant : réduction de 10% sur le tarif du premier enfant

- 3^e enfant : réduction de 20% sur le tarif du premier enfant

- Et ainsi de suite pour chaque enfant supplémentaire

DECIDE que ce principe dégressif sera également applicable dans le cas des familles inscrivant durant les mêmes périodes de congés, plusieurs enfants aux séjours Centre de Loisirs et Service Jeunesse (ex : 1 enfant dans chacun des séjours donnera lieu à 10% de réduction sur le montant des frais du séjour du second enfant).

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

VI - AFFAIRES SCOLAIRES

Rapporteur : Annie BERTHAUD

17 - Passeport pour l'Europe

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES DELIBERATION,

AUTORISE à compter du 16/10/03 jusqu'au 18/06/04 l'organisation de cours de langues pour les CM2, à raison de 2 fois 0h45 de cours d'Allemand et de 2 fois

FORUM EMPLOI

...A l'écoute des administrés, le service emploi de la ville de MENNECY aide et conseille les demandeurs d'emplois dans leur orientation et leur recherche...

...Avec le cabinet BPI, chargé d'accompagner les salariés de Kappa Mennecy Paper dans leurs démarches de reclassement,

ils proposent aux entreprises de rencontrer les candidats menneçois qui ont des profils professionnels en adéquation avec leur activité...

Un premier forum emploi s'est tenu le mardi 16 décembre 2003 - Salle Socio-Culturelle du Parc de Villeroiy.

Nous vous en ferons un résumé lors d'une prochaine parution.

**SOCIETE GENERALE
AGENCES DE MENNECY**

Vous avez toujours un projet d'avance. Nous sommes à vos côtés pour lui donner un avenir.

Pour la gestion de vos comptes et de vos placements, le financement de vos projets et l'assurance de vos biens, Jean-Yves Maire et son équipe sont à votre service du mardi au samedi.

Mennecy Centre
1, rue Croix Boissée
01.69.90.71.90

Mennecy La Verville
Ccial La Verville
01.64.99.04.01

Eglise protestante évangélique de Mennecy

L'église protestante évangélique de Mennecy, située à Créapole 2 (au rond-point du poste de secours) a organisé sa fête de Noël le 14 décembre.

Redécouvrir le sens de Noël ? Partager dans cette période de bonne chère et de cadeaux, un amour fraternel sincère et une spiritualité vivante ?

Des chants, témoignages, sketches où, c'est un scoop, Jésus Christ était là à n'en pas douter, mais aussi des mages, une nouvelle étoile et un chameau, en ont témoigné dans la joie et la détente. Mais qui est pour vous Jésus Christ ?

Un imposteur, un prophète, un homme de bien, un grand homme, le fils de Dieu, le sauveur de l'homme malade de son péché ?

Est-il possible qu'il soit vivant et qu'on puisse le rencontrer personnellement ?

Des hommes et des femmes le vivent. Le temps de Noël invite à la réflexion.

L'église protestante évangélique répond à vos questions sur Dieu et les hommes chaque dimanche matin de 10h à 12h (culte).

Venez en toute simplicité et en toute liberté.

Contact en semaine :
Thomas Bassett, pasteur :
01 69 90 57 22.

AFCAC

un acteur des activités éducatives et culturelles

L'Association Franco-Chinoise d'Amitiés et de Cultures (AFCAC) a été créée pour être un acteur dans les activités culturelles et éducatives. Les membres fondateurs de l'Association sont tous issus du milieu universitaire. Avec nos expériences et notre savoir-faire, nous vous proposons des activités éducatives et culturelles pour les enfants, notamment des activités parascolaires.

Selon la circulaire 99-176 (Bulletin Officiel de l'Education Nationale du 04/11/1999), l'enseignement de langues étrangères devra être implanté en priorité dans les classes de CM2 et développé le plus possible dans celles de CM1. Nous estimons que l'enseignement de l'anglais a une place de plus en plus importante dans les programmes scolaires. Donc dès la rentrée, on organise des cours d'anglais en classe de CM. L'enseignement se déroule en pédagogie classique (pratique et grammaire) avec des outils modernes (ordinateur et fichiers multimédias). Les fichiers fournis sur CD-ROM servent à la révision après les séances. Ces fichiers garantissent la qualité de la prononciation et donnent des moyens de contrôle aux parents.

Le cours a lieu tous les mercredis de 10h - 11h à partir du 08/10/2003 à la fin de l'année scolaire à : 2 - rue du Saule Saint-Jacques - 91540 Mennecy. Si des enfants veulent encore venir, ils sont les bienvenus. Pour l'inscription, téléphonez au 01 69 90 55 83 ou nous contactez par Email: afcac@free.fr.

L'association veut être aussi un partenaire attentif et complémentaire de l'école, car l'éducation n'est pas simplement une affaire de l'école, la complémentarité des activités en dehors de l'école est un soutien important pour le bon déroulement des programmes scolaires dans l'école. Donc dès que possible, nous allons proposer d'autres activités : mathématique, physique, chimie etc. Pour cette année, on vous propose 10 séances d'activités mathématiques concernant les 4 opérations pour les élèves de CM, 5 séances seront consacrées à la maîtrise du tableau de multiplication avec notre méthode et 5 séances pour un petit tournoi entre les participants. Le cours aura lieu tous les mercredis de 9h - 10h après les vacances de Noël à : 2 - rue du Saule Saint-Jacques - 91540 Mennecy. Les séances seront gratuites. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par Email.

Nous pouvons aussi proposer des cours de chinois et la calligraphie chinoise pour ceux qui veulent faire des affaires en chine ou ceux qui s'intéressent à la culture chinoise.



AGENCE GILLES CARTIER

- VENTE VN / VO ■ DÉPANNAGE ■ REMORQUAGE
- RÉPARATION TOUTES MARQUES ■ CARROSSERIE PEINTURE



ZAC DE MONTVRAIN - 91540 MENNECY - FAX : 01 64 57 31 00

Tél. : 01 64 57 30 40



GARAGE Didier CROUILLEBOIS

Agent Peugeot



ouverture
Peugeot rapide

du lundi
au samedi

ZAC de Montvrain - 91540 Mennecy
Tél. 01 64 57 08 49

Denis MALLET

Mennecy Viandes

- ❖ BOUCHERIE
- ❖ CHARCUTERIE
- ❖ TRAITEUR



17, rue de la Croix Boissée - 91540 Mennecy (centre ville)
Tél. : 01 64 57 00 25

VOLLEY CLUB DE MENNECY

Après la trêve estivale, nos joueurs ont repris depuis septembre les entraînements. Nous avons constaté avec plaisir, une recrudescence d'effectifs dans chaque catégorie. Nous pouvons dès aujourd'hui vous annoncer que notre club comporte 71 joueurs de tous âges (âge limite 10 ans).

Nous avons pu inscrire en championnat, 2 équipes seniors masculines, une senior féminine, une cadet et deux critères (jeune mixte et loisir).

Notre grande surprise fut l'engouement suscité par la section loisir qui, forte de ses 15 adhérents nous laisse penser qu'ils passeront de bons moments.

Pour finir, nous tenons à remercier nos entraîneurs, Antoine, Benjamin, Christelle, Gwen et Olivier pour leurs efforts à nous inculquer la pratique du volley.

Nous vous invitons à venir encourager nos équipes les dimanches après-midi.

Sportivement, l'équipe du CSM volley.

CLUB D'ECHECS de MENNECY

Affiliation Fédération Française d'Echecs sous le N° M91047



Renseignements au :
01 64 99 62 29
ou 01 64 99 63 20
<http://lepionduroi.net>

La saison a débuté le 24 septembre. Le nombre des adhésions en ce début a été nettement supérieur aux années précédentes, signe que notre club est de plus en plus connu. Nous avons parmi nous de bons joueurs, notamment chez les jeunes, qu'il vous sera agréable de rencontrer si vous avez le désir de nous rejoindre.

Nous vous attendons donc au club, 2 rue du Saule Saint-Jacques, le mercredi après-midi de 14 à 20 heures, le vendredi soir de 20 à 24 heures et le samedi après-midi de 15 à 18 heures.

Vous pourrez y vivre des moments agréables dans une ambiance chaleureuse.

A bientôt !

MENNECY GR



Créée en 1981, l'association se porte toujours aussi bien. Les couleurs menneçoises sont représentées dans nombre de régions de France ; grâce à toutes nos gymnastes qui décrochent chaque année leur sélection en Finale des Championnats de France, que ce soit en individuelle ou en équipes.

Après NIMES en 2001, BORDEAUX en 2002, TOURCOING et CRETEIL en 2003, l'espoir est très fort pour se déplacer cette année à VILLENEUVE D'ASCQ, PFASTATT ou NIMES !

La saison a en effet bien commencé puisque dernièrement, MENNECY GR obtenait 3 titres de championnes départementales en catégorie individuelle fédérale (Minime, Junior et Senior).

L'enthousiasme et le travail des entraîneurs, l'ambiance très conviviale de l'association, l'investissement de tous les bénévoles, et bien entendu la volonté tenace de toutes les filles pour améliorer sans cesse leurs performances, sont les clés de la réussite du club, classé pour la saison 2001/2002 : **7°/461 clubs au classement officiel de la Fédération Française de Gymnastique.**

MENNECY GR arrive avant de grands clubs renommés tels que Strasbourg ou Orléans, et se situe 2° sur le département et 3° sur la Zone Ile de France (97 clubs réunis) .

N'oublions pas cependant que ce club ne se contente pas de sa section compétition et des bons résultats qu'elle engendre ! Il faut savoir que c'est au sein de sa très forte section loisirs (146 enfants cette année) que les talents en herbe se détectent. Bravo à toute l'équipe et bonne chance pour cette nouvelle saison.

2002 Classement des Clubs				
Gymnastique Rythmique				
Classement National				
Rang	Code	Club	Ville	Points
1	24094593	THAIS GRS THAIS	THAIS	70 347
2	09059118	VILL. D ASCQ RYTHMES ET SPORT	VILLENEUVE D'ASCQ	62 760
3	23091138	SCA 2000 EVRY G.R.S	EVRY	61 844
4	09052177	RACING CLUB ARRAS	ARRAS	58 880
5	11034064	MONTPELLIER GRS	MONTPELLIER	58 842
6	01068048	ESPERANCE PFASTATT	PFASTATT	57 444
7	23091136	MENNECY GRS	MENNECY	52 583
8	15045039	S M ORLEANS GYM	ORLEANS	50 308
9	11030067	RYTHMIQUE CLUB DE NIMES	NIMES CEDEX	49 287
10	20031012	COQUELICOT TOULOUSE GYM	TOULOUSE	48 595

Société philatélique de Mennecy

Philatélie
Numimastie
Gravures
Cartes postales

Du 24 janvier au 1^{er} février
2004 Salle Socio-Educative
Parc de Villeroy à Mennecy



La SOCIÉTÉ PHILATELIQUE de MENNECY et le CERCLE PHILATELIQUE de LA FERTE - ALAIS et ENVIRONS, organisent une exposition sur les œuvres du graveur Jacques COMBET décédé en 1993 à Mennecy.

Vous pourrez voir environ 1300 timbres, des gravures de billets de banque français et étrangers des gravures d'artistes célèbres, dessinés et gravés par Jacques COMBET.

Son fils, Alain COMBET, peintre-graveur, vous présentera des éléments de timbres, des planches gravées etc... et vous expliquera l'art de la gravure.

Cette exposition vous permettra également de découvrir les différents aspects de la philatélie (philatélie classique, philatélie fiscale, marcophilie, philatélie thématique etc...) ainsi qu'une collection très importante et unique de cartes postales sur Mennecy.

A cette occasion une flamme temporaire, mise en place à la poste de Mennecy, du 1^{er} novembre 2003 au 1^{er} février 2004 a été dessinée par Alain COMBET et gravée par notre partenaire la POSTE.

Entrée gratuite.



Le 28 octobre 2003 à 11 heures, la Poste de Mennecy mettait en place, pour trois mois, une nouvelle flamme philatélique en présence du Maire de Mennecy, Monsieur Joël Monier, de Madame Madeleine Fiori du Service Communication, de Monsieur et Madame Alain Combet, des Membres de la Société Philatélique de Mennecy : Monsieur Jean Lavialle, Président, Messieurs Denis Pattard, Michel Lelièvre, de Monsieur Crinis Président du Cercle Philatélique de La Ferté-Alais, des représentants de La Poste de Mennecy, de la Direction de la communication de celle-ci du journal de La Poste et divers journalistes, les premières enveloppes furent donc composées avec la flamme annonçant l'exposition en hommage à Jacques Combet peintre graveur de la commune de Mennecy, ayant conçu, gravé plus de 1300 timbres poste.

Né le 13 novembre 1920 à Nîmes dans le Gard, il rejoint Paris et décide alors de ne plus collectionner les timbres mais de les dessiner, de les graver. Il travaille pour le Ministère de la Marine, place de la Concorde et grave des cartes marines ou minutie, précision et soucis du détail permettent d'éviter écueils et épaves et de sauver ainsi la vie de nombreux marins. Il affine la précision de son art de la gravure. Puis viennent les premiers travaux pour la poste, en collaboration avec Maître Decaris en 1950 avec le cadre du "1000 f poste aérienne", puis pour Monaco sur un dessin de Monsieur Serres, "l'Année Sainte". Peu après, la France lui fait confiance, c'est le timbre sur Mr. Bertholet,

Une nouvelle flamme philatélique en hommage à

JACQUES COMBET

puis ce sont ceux des villes reconstruites, Le Havre, Sète, Saint Dié, Maubeuge.

Le style étonne... on doute, puis c'est la reconnaissance.

Alors s'enchaîne pendant les années qui suivent, des centaines de maquettes et de gravures de timbres pour la France, Monaco et les pays étrangers.

On lui confie ensuite l'élaboration de planches à billet pour la Banque de France.

Quentin de la Tour 50 francs, Berlioz 10 francs, 100 francs, 200 francs, 500 francs se succèdent, mais aussi des billets pour les territoires d'outre-mer, les francs CFA, les pays étrangers...

Il exerce son art de graveur pour d'autres grands artistes, qui veulent éditer des livres d'art, des œuvres imprimées, mais ne possèdent pas la technique de la reproduction par la gravure en taille douce.

Chevalier de l'Ordre du Mérite et des Arts et Lettres après des milliers d'œuvres, de gravures de tous styles, il vient de terminer à l'aquarelle la maquette du timbre de Bastia, lorsqu'il nous quitte brusquement le 14 juillet 1993 sans avoir le temps de le graver.

Il avait consacré 53 ans de sa vie à la gravure, au timbre, et produit une œuvre complète. Aujourd'hui donc, une flamme d'oblitération en mémoire du 10^{ème} anniversaire de sa disparition, nous annonce l'exposition organisée par La Société Philatélique de Mennecy "Philatélie & Gravure", consacrée à Jacques Combet mais aussi à la gravure en taille douce en général.

Rosemary Combet

La vie des associations

Mennecy Echanges BONI

Presque jour pour jour, 1 an après, 3 membres du bureau de l'Association sont retournés, sur leur fonds propre, à BONI. Ils avaient dans leurs "lourdes" valises une partie de la subvention municipale pour des médicaments de 1^{re} urgence destinés au centre de santé du village. Ils avaient aussi le fruit de la générosité des Menneçois et amis : des lunettes, du matériel scolaire collecté par des élèves du Collège ainsi que des médicaments : pansements, collyre, désinfectant, sérum, coton etc...

Mais le voyage avait pour but de régler les dernières formalités financières et administratives concernant notre projet solidaire : emploi de 2 instituteurs, amélioration de la cantine scolaire de BONI. Nous avons signé un protocole d'accord entre les Associations "Mennecy" de BONI et le Maire de BONI.

Notre engagement solidaire est désormais sur les rails



pour une DUREE DE 3 ANS – les instituteurs seront en poste dès lundi 27 octobre.

Pour assurer cette aide à l'éducation et à la nourriture des enfants, sur la durée, l'Association MENNECY-ECHANGES-BONI compte encore sur le soutien des Menneçois et leurs amis. Ils peuvent le faire de différentes façons : assister aux manifestations organisées par l'Association MENNECY-ECHANGES-BONI.

Retenez par exemple le **8 mars**

2004, concert à l'Eglise de Mennecy au bénéfice de MENNECY-ECHANGES-BONI.

Ils peuvent nous adresser des dons, souscrire à l'engagement solidaire : 15 euros/trimestre - 30 euros/semestre – 60 euros/annuel

A l'avance MERCI pour eux. Bonnes fêtes de fin d'année en toute sérénité et partage avec tous. En toute sympathie.

G. MARTIN, CL. HEROUET, GL. ROUMEJON

La vie des associations

Association Mennecy Jumelage

Association Loi 1901

L'Association Mennecy Jumelage est une association qui regroupe une cinquantaine d'adhérents. Elle a pris le relais du Comité de Jumelage qui dépendait directement de la Mairie à ses débuts. Joël MONIER en a été le fondateur et il a été élu à l'unanimité Président d'Honneur de la nouvelle Association.

Ses membres oeuvrent pour entretenir avec les trois communes jumelées de RENNINGEN (Allemagne), COUNTESTHORPE (Angleterre) et OCCHIOBELLO (Italie) des échanges entre les associations sportives et culturelles, et les habitants afin de mieux connaître leur mode de vie au sein de l'Europe.

MENNECY JUMELAGE a reçu le Drapeau d'Honneur et la Plaquette d'Honneur des Communes jumelées pour ses actions. L'Association Mennecy Jumelage souhaite développer et favoriser des échanges individuels ou collectifs avec ses trois communes jumelées dont le programme figure ci-dessous. Elle anime en outre au cours de l'année un certain nombre de manifestations culturelles et de loisirs, tels le dernier dîner dansant qui a remporté un franc succès ; le prochain est déjà programmé pour 2004 ! et le concert du 6 décembre donné au bénéfice du TELETHON.

DATES A RETENIR :

- **6 décembre 2003**
Concert chanté donné au bénéfice du TELETHON en l'Eglise de Mennecy,
- **19-20-21 mars 2004**
Jumelage officiel avec OCCHIOBELLO à Mennecy,
- **20 mai 2004**
Voyage à COUNTESTHORPE (UK) pour célébrer notre 20^e anniversaire de jumelage,
- **9 octobre 2004** : 3^e dîner dansant,
- **27-31 mai 2005**
20^e anniversaire de jumelage avec COUNTESTHORPE célébré à Mennecy,

Ces dates ne sont pas exhaustives, il pourrait y avoir d'autres manifestations entre.

Nous sommes désireux d'augmenter le nombre de nos membres et pour cela, contactez-nous par tél. : **01.69.90.08.07** - Fax : **01.64.57.13.36** ou e-mail : annettegilles@wanadoo.fr. A bientôt.

Jean-Claude GILLES

Société Musicale de Mennecy

La Société Musicale est heureuse de vous convier au concert de l'An Neuf.



Cette année nous avons le plaisir de vous interpréter la très belle œuvre de Serge Prokofiev : Roméo et Juliette d'après l'œuvre de Shakespeare ; les évocations musicale de Prokofiev seront soutenues par Cécile Laufmann, comédienne et récitante.

La deuxième partie sera consacrée au jazz avec de très beaux standards tels que Sing Sing Sing, New York New York, des extraits de Porgy and Bess de Gershwin...

Nous aurons le plaisir d'accueillir pour ce spectacle Catherine Margaillan, chanteuse professionnelle de grande renommée.

Nous vous donnons donc rendez-vous à l'Espace Culturel J.J. Robert les
Samedi 24 janvier à 20 h 30
Dimanche 25 janvier à 16 h 00

Réservation à dater du 8 janvier,
• soit par téléphone au **01.64.99.69.13**
• soit les **samedis 10 et 17 janvier de 10h00 à 12h00** dans le hall du conservatoire.

Nous recherchons UNE OU DEUX FAMILLE(S) D'ACCUEIL

pour héberger une jeune allemande de RENNINGEN (21 ans), étudiante en musique, du 15 février au 10 avril 2004

Cette jeune fille suivra des cours de perfectionnement de français à Paris du **15 février** au 15 mars et effectuera ensuite un stage (au Conservatoire) du 15 mars au **10 avril 2004** à MENNECY.

Participation financière raisonnable aux frais d'hébergement.

Prendre contact avec M^{me} LEDUC au **01.69.90.80.46** qui transmettra.

un lieu unique à Mennecy **New Esthetic**

58, Bld Ch. de Gaulle
RD 191 - Face à la poste
91540 Mennecy
01 69 90 54 55

*Voyagez au cœur de la nouvelle Aromathérapie et découvrez nos croisières à prix calins * !!*

MARY COHR

Soins du visage
Maquillage permanent
Amincissement
Diététique laboratoires Fenioux

Relaxation
Épilation longue durée
Onglerie
Permanente et Teinture de cils

INSTITUT ESTHEDERM PARIS



J. PRAT



JE. PEZAIRE

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) et son corollaire : le permis de construire

-Les antennes relais téléphonie et le principe de précaution : Trois opérateurs sont nichés sur le château d'eau de la butte Montvrain. Le dernier a mis en place 5 antennes supplémentaires. Est-il sage d'exposer des **habitations et un lycée à une telle accumulation de champs électromagnétiques ?** Nous avons voté contre l'installation du troisième opérateur.

-Une Commission Consultative verrouillée : la Commission Consultative des Services Publics Locaux est composée d'élus et de représentants des associations. **La logique participative** aurait voulu que tous les groupes soient représentés et que le nombre des représentants des associations soit conséquent. Le Maire **n'a pas respecté l'esprit de la loi en écartant des groupes et des associations. La peur est mauvaise conseillère !**

-Absence d'un élu depuis un an : Trouvez-vous normal que l'élu P. Cadilhac soit absent depuis un an ? Quel mépris pour les Menneçois !

-La maîtrise des eaux pluviales : un véritable enjeu Le problème des canalisations du Quartier Sud (Levitt) a été reporté à 2011 ! Rappelons que **le risque d'inondation** est lié aux crues de rivières mais **également aux débordements des collecteurs**. La création d'une **Commission Mixte** a été demandée par l'ADEMO. Pourquoi le Maire refuse-t-il ? Rappelons que le risque d'inondation augmente avec l'urbanisation qui imperméabilise les terrains. Une analyse sérieuse de la gestion des eaux pluviales ne doit-elle pas être **la pierre angulaire du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)**?

-La transformation du Plan d'occupation des Sols (P.O.S) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U): est en cours à Mennecy. Le P.L.U exprimera le projet urbain de la commune. Il délimitera une carte de zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A), et naturelles (N). Il définira exactement ce que chaque propriétaire pourra ou ne pourra pas construire. Le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) est la **« clé de voûte »** du P.L.U car les parties du P.L.U qui ont une valeur juridique doivent être cohérentes avec lui. Le PADD exposera les intentions de la municipalité pour les années à venir. Ce document simple sera accessible à tous les citoyens.

Des ateliers composés d'élus et de représentants des associations ont commencé à être organisés. **Un cahier d'observations et de suggestions est mis à votre disposition en Mairie annexe** (face à la poste). Profitez-en pour dire ce que vous souhaitez pour Mennecy : **plus de bétonnage ou l'arrêt de la mise en zone constructible pour que Mennecy garde un visage humain ?** Le PLU concerne tout le monde. Parce qu'il doit être un moyen au service d'une politique et non de quelques-uns, nous vous demandons d'être vigilants et exigeants.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes.

Jouda PRAT et Jean-François PEZAIRE

Conseillers municipaux UMP.

16, rue Périchon, Mennecy - Tél : 06 86 26 08 46. (article remis le 7/11/2003)

Mennecyavanttout@aol.com

Mennecy Maintenant vous informe...

... et vous souhaite de bonnes fêtes !



Une conception bizarre de la démocratie de proximité !

Depuis 2002, la loi relative à la démocratie de proximité prévoit la mise en place obligatoire d'une commission consultative des services publics locaux.

Cette commission doit examiner les rapports annuels sur les prix et la qualité des services d'assainissement, d'eau potable, de collecte et de traitement des ordures ménagères... elle est aussi consultée sur tout projet de délégation de service public.

Présidée par le maire, elle comprend des élus membres du conseil municipal (théoriquement à la proportionnelle) et des représentants d'associations locales, désignés par le conseil municipal.

Au cours de sa séance du 24 septembre, d'autorité le maire a fixé à huit le nombre des élus et à seulement quatre le nombre des représentants des associations. Ensuite, il s'est débrouillé pour que sept des huit élus appartiennent à sa majorité.

Enfin, bien que quatre associations aient souhaité participer, il s'est arrangé pour que seulement trois soient représentées, une association obtenant deux sièges au détriment de la quatrième qui le gênait ! Nous avons refusé de participer à ce vote mascarade qui conduit à verrouiller cette instance pourtant bien inoffensive puisque seulement consultative !

Et nous posons encore une fois la question : «mais de quoi avez vous peur Monsieur Monier ?»

Quelques interventions de vos six élus de gauche :

Au cours des derniers conseils municipaux de septembre et novembre nous sommes intervenus notamment :

- pour contester une délibération illégale et bâclée concernant l'augmentation des tarifs municipaux. Cette délibération a été revue sur la forme suite à nos remarques mais nous n'avons pu éviter une augmentation de 2,3% des tarifs décidée unilatéralement par la majorité municipale,
- pour que le passage piétons protégé devant les cabinets de kinésithérapie et d'orthophonie avenue Darblay soit rétabli, ce que nous avons finalement obtenu, non sans mal !
- pour nous inquiéter des risques présentés par la position des nouveaux stops rue de Tournenfil qui rend le carrefour dangereux. Faut-il attendre un accident grave pour que la mairie de Mennecy et celle d'Ormoys engagent une vraie étude de sécurité de la circulation de cette voie mitoyenne très fréquentée ?
- pour exiger que des améliorations soient apportées à l'organisation de la fête du Parc dont la dernière édition, c'est le moins qu'on puisse dire, n'a pas été un succès. Pourtant Madame l'adjointe chargée de ce secteur s'obstine à reconduire sans concertation le prestataire privé dont les compétences et savoir-faire s'avèrent notoirement inadaptés au besoin d'une fête traditionnellement conviviale et tournée vers les associations,
- pour demander que les horaires d'ouverture au public de la bibliothèque municipale soient revus pour un meilleur service des usagers, notamment pendant les vacances scolaires,

Vos élus restent à votre disposition pour vous rendre compte de leur mandat mais aussi pour vous écouter et relayer votre avis au sein du conseil municipal (contact au 06.07.69.62.94) :

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Danièle MULLER
Michel BOUCHERY

Monique ROYER
Pierre MONTREUIL

Esther GIBAND
Jean-Paul REYNAUD

Article rédigé le 7 novembre 2003, par Jean-Paul REYNAUD

Cette dernière parution de l'année 2003, pour laquelle nous avons dû remettre notre article mi-novembre (bonjour l'actualité...), est pour nous l'occasion de dresser un bilan de l'année qui s'achève.

La municipalité en place, plus que jamais déchirée par les ambitions et les rivalités internes, a tout au plus réussi, cahin-caha, à expédier les affaires courantes ; ne cherchez pas dans l'activité du Maire et de ses adjoints une quelconque action remarquable ou innovante pour notre ville, vous seriez déçus.

La simple lecture des comptes rendus des différents conseils municipaux suffit d'ailleurs à constater l'absence de souffle et de projets d'avenir dans leur politique locale.

A part les incessants mouvements "browniens" qui affectent le personnel dans un véritable jeu de chaises musicales (tu pars, j'arrive, je repars, il arrive...) témoignant ainsi du "bon" climat qui règne en Mairie, rien ne bouge ; grand consommateur de Directeurs généraux des services, le Maire vient d'embaucher son troisième...en trois ans !

Dans la plupart des domaines, les adjoints administrent "par procuration" et malgré des employés communaux compétents et en nombre suffisant, ils délèguent la majeure partie de leurs attributions à des cabinets ou prestataires extérieurs pour des résultats souvent bien piteux et financièrement onéreux.

Mieux (ou pire !), dès qu'ils prennent une décision, c'est pour aller à l'encontre des intérêts des menneçois : permis de construire en centre ville contre l'avis des riverains, travaux gênants l'exercice normal d'activités sportives, petites mesquineries à l'égard d'associations musicales apportant leur service à la collectivité, augmentation des tarifs repas de nos anciens, majoration au maximum légal de leurs indemnités de fonction, etc.

Il y a belle lurette maintenant que les dossiers importants se traitent ailleurs, au Conseil général et à la Communauté de commune notamment, là où notre Maire déclare "aller en se promenant".

D'ailleurs les élus de l'actuelle majorité l'ont si bien compris qu'ils ne daignent même plus assister aux séances : par deux fois cette année les Conseils municipaux ont dû être annulés, faute de quorum !

La politique financière, qui a fait l'objet d'audits, de prospectives, d'études, d'analyses, de réorganisation fonctionnelle, de demandes d'assistance quasi permanentes aux services de l'Etat (ouf !), brille en définitive par sa médiocrité.

L'actuel adjoint aux finances ne sachant comment masquer son impuissance invoque encore, 3 ans après sa prise de fonction, les errements de ses prédécesseurs, ce qui n'est pas gentil pour ses nouveaux amis...

Un "comité de soutien à la majorité municipale", courageusement anonyme, et qui a utilisé on se demande de quel droit, les colonnes du précédent bulletin municipal prétend que l'excédent de 5 millions de francs constaté lors du vote du Compte administratif (Compte de résultat) en juin 2000 a servi à payer 5 millions de factures en retard ! Rien que ça !

Et bien qu'il le démontre, et on aura des surprises !

Tous ces braves gens ont la mémoire courte et perdu une bonne occasion de se taire :

Qui sont les seuls membres de cette "équipe précédente", restés aux affaires aux cotés de Xavier DUGOIN jusqu'à la fin du mandat, et qui ont **voté toutes les délibérations financières et le budget supplémentaire à l'automne 2000**, sinon M. le Maire actuel, sa première adjointe, et l'adjoint aux travaux, toujours présents aux plus hautes fonctions ?

Qui a été adjoint aux finances à partir de juillet 2000 ? Certainement pas Claude GARRO ! Aussi, si nos finances à partir de son départ sont devenues si mauvaises c'est à ceux qui ont ensuite administré la commune, **de juillet 2000 à aujourd'hui**, qu'il faut en demander la raison.

Cette mise au point étant faite, et à l'aube d'une année nouvelle qui, nous l'espérons, verra la réalisation d'une meilleure politique pour notre ville dans la sérénité retrouvée, nous vous adressons nos sincères vœux de bonheur et santé pour vous-mêmes et vos proches.

Amis Menneçois, bonne et heureuse année 2004.

Claude GARRO
Conseiller Municipal
claude.garro@wanadoo.fr

Christine COLLET
Conseillère Municipale
colletchris@wanadoo.fr

AGIR POUR MENNECY

Permanences tous les **lundi de 19h à 20h**
Salle municipale du cimetière - rue du Parc

Naissances



PINTO DE BARROS Clara : 09/10/2002 - LE MOUËL Enora Anne-Marie Delphine : 30/10/2002 - TALABOT Marion Anaïs : 31/10/2002 - PARRO Justine Emilie Françoise : 01/11/2002 - MARTINEAU Caroline Fanny : 04/11/2002 - MANIER Mélény : 09/11/2002 - LEROUX Thibaud André Pierre : 09/11/2002 - NICOLAZO DE BARMON Solène Marie Louise Elisabeth : 09/11/2002 - PETIT Emilie : 13/11/2002 - SIMONET Eloïse Marie : 15/11/2002 - BARNOT Auxane Salomé : 20/11/2002 - GREGOIRE Florentin Claude Michel : 22/11/2002 - DEGONHIER Adèle Lucie Denise : 24/11/2002 - IRVOAS Maxime : 26/11/2002 - DUBOIS Noémie Nicole Michèle : 26/11/2002 - OULIER Keryan Bernard Jean-Jacques : 27/11/2002 - CLAM Kelly Sylvie Anaïs : 23/12/2002 - BUREL Océane Alexandra : 31/12/2002 - THÉRON Yoan Sébastien Cyril : 04/01/2003 - COSTE Mathilde Lalatiana Manantsoa : 07/01/2003 - BEUCHER Killian : 10/01/2003 - LANDAU Léna Rachel : 10/01/2003 - CRABOT Victor Léo Simon : 10/01/2003 - BOUCQ Anthonin Orlando : 10/01/2003 - LEBLANC Héléïse Jeanne Ernestine : 11/01/2003 - FRACHOT Clémentine Héléne Yolande : 13/01/2003 - FRACHOT Valentin Antoine : 13/01/2003 - CHAILLOUX Thomas Léo : 15/01/2003 - DEMICHEL Alexia Simone Aimée : 16/01/2003 - AÏSSAOUI Carla Salomé : 18/01/2003 - ALFONSI Paul François William : 28/01/2003 - GASPARD Martin Emmanuel Arnaud : 07/02/2003 - MARÉCHAL Erwan Ayrton : 12/02/2003 - MUNOZ Lilian Damien : 17/02/2003 - DESHAYES Thomas Arthur : 17/02/2003 - PALOMARES Charlotte Marie Héli : 19/02/2003 - DI GIROLAMO Gennaro Jean : 26/02/2003 - CHARDON Louise Rose : 27/02/2003 - IMBERT Océane Christèle Muriel : 28/02/2003 - HENNEQUIN Lou Martine Mireille : 01/03/2003 - BISSON Théo Thibault : 02/03/2003 - CARLESIMO Romane Monique Jacqueline : 08/03/2003 - AL HAYMUNI Reda : 17/03/2003 - FERREIRA Erwan : 29/03/2003 - MAMPASSI Owen Jordan Hurtis : 30/03/2003 - JURADO Camille Nathalie Erika : 04/04/2003 - SCHOETTEL Léo Gérard : 12/04/2003 - FRONTIER Coraline Océane : 19/04/2003 - SAUVADE Mélina Angèle : 20/04/2003 - ALLARD Emilie Benedicte Yanice : 21/04/2003 - CAYOT Coline Céline : 23/04/2003 - LEFEBVRE Morgane Marie : 23/04/2003 - HAOUÏZÉE Cassandre Marie Claudine : 30/04/2003 - VIVIEN Thibaut Patrick Pierre : 02/05/2003 - PESRIN Maxime Gérard Michel : 02/05/2003 - DAGNET Raphaël Pierre André : 03/05/2003 - PAUCHON Maxime Jean Denis : 06/05/2003 - ROUSSEAU Anaëlle Bérénice : 09/05/2003 - POTTIN Lana Claire : 12/05/2003 - THELLIEZ Romain Arthur Hugo : 13/05/2003 - MARCADET Manon Lou : 14/05/2003 - SOLDATENKOFF Wandrille Côme Pierre Nicolas Thibaud : 20/05/2003 - MARCHAND Anne-Solène Nathalie Janick : 27/05/2003 - JAFFRO Noémie Wendy Moïra Darling : 31/05/2003 - GERMON Théo Maximilien : 01/06/2003 - RENONCET David Christian Jean-Luc : 10/06/2003 - ROUILLIER Alicia Evelyne Patricia : 13/06/2003 - ROUSSELOT Rémi Jean-Yves Stéphane : 13/06/2003 - STEINMANN Tiffaine Chantal Annik Marie : 18/06/2003 - SECCHIONI Alban Serge : 18/06/2003 - LOU YUS Enzo : 23/06/2003 - CLAUDIC Kelly Marie-Christine Nicole : 27/06/2003 - MUTHELET Damien Gilles : 30/06/2003 - ROQUE Kyllian Alexis Elias : 07/07/2003 - MAUTRÉ Sabrina Sonia : 11/07/2003 - PORTIER Jimmy Georges : 12/07/2003 - VOCANSON Adrien Henri Jean-Claude : 14/07/2003 - POCZATEK Amélie Katell Marie-Claire Eliane : 16/07/2003 - MORLON India Rose Lily Gaïa Maloé Diane : 21/07/2003 - DURAND Adèle Geneviève Suzanne : 22/07/2003 - PERROT Henri Franck Jean-Charles Christian : 24/07/2003 - MICALLEF Elie Antoine : 25/07/2003 - RASCH Valentin Iorn Bernard : 03/08/2003 - SERVAT Juliette Jeanine Andrée : 05/08/2003 - GASSE Amandine Jocelyne Huguette : 05/08/2003 - RESSICAUD Romain Charles Marcel : 09/08/2003 - PEZAIRE Lucile Charlotte Carole : 23/08/2003 - PRUEL Enora Dominique Colette : 29/08/2003 - MORETTI Enzo Jean-Claude Dominique : 31/08/2003 - DA COSTA Valentine Sandra Eliane : 01/09/2003 - KOCH Swan Antoine Alain Richard : 11/09/2003 - LE DRET Evan : 13/09/2003 - SAMPER Eva Estelle Alexia : 13/09/2003 - HIKOUO Clarisse Elise Lydie : 25/09/2003 - FERNANDEZ Andréa Micheline Pilar Rose : 30/09/2003 - MARESCI Mathieu Michel Antonio : 01/10/2003 - CLAVAUD Raphaël Olivier Marie : 10/10/2003 - BAUMANN Matthieu Daniel Jean : 12/10/2003 - DAVRIL Mathias : 12/10/2003.

Décès

- BOUET Jean-Jacques René : 16/11/2002
- FUME Jacqueline : 23/11/2002
- CHAMBON Pierre : 23/11/2002
- METAYER Marie-Christine épouse BAUDART : 24/11/2002
- LUIS Edouard : 28/11/2002
- COUTE Coralie, Maud : 10/12/2002
- CLAISSE Yvonne : 14/12/2002
- LEFRANC Simone veuve CAVALUCCI : 15/12/2002
- CARRIOL Jean-Pierre Charles : 20/12/2002
- NOSSEIN Ida épouse FAYAT : 24/12/2002
- VÉZINET Mauricette Alice : 30/12/2002
- BOCQUILLON Georgette Auguste Catherine veuve CHAPPARD : 09/01/2003
- BELLENOT Suzanne Eugénie Annette veuve DÉSORMIÈRE : 01/02/2003
- GAUVRIT Gabriel Auguste Eugène : 05/02/2003
- LEROY Yves : 10/02/2003
- MARTY Geneviève Jeannine épouse AURY : 14/02/2003
- COSSONNET Pierre Jules Théodule : 21/02/2003
- LEMAIRE Gérard René Gabriel : 02/03/2003
- PIRLOT Emile : 03/03/2003
- PESCHE Suzanne épouse MATHIEU : 03/03/2003
- MARET Chantal Marguerite épouse SYLLA : 19/03/2003
- BELANDO Guy Jacques Thomas : 21/03/2003
- DURET veuve BOURDILLIAT : 01/04/2003
- THÉVENOT Guy : 08/04/2003
- CHEF Fabrice : 10/04/2003
- CHAVINIER Jean Frédéric : 11/04/2003
- DIRUIT Josiane épouse VIDAL : 11/04/2003
- MIZZI Augustine Victorine veuve GALDÈS : 17/04/2003
- GALLOIS Louis Lucien : 30/04/2003
- ROCHELLE Gilles Lucien Eugène : 01/05/2003
- PITOT Jocelyne Héléne : 01/05/2003
- CARNELUTTO Corado Engez : 06/05/2003
- MARCHAND épouse FLAMENT Chantal Yvette Marie : 14/05/2003
- LE NERRANT Jean-Claude Michel : 16/05/2003
- CATTART Marcelle veuve PELLIER : 17/05/2003
- HARANG Bernard Ernest : 23/05/2003
- SAUGER Robert Marcel Jacques : 19/06/2003
- BASTARD Joseph Léonard : 27/06/2003
- GANGLOFF Marcel : 12/07/2003
- BOURRE Alice Marie veuve LEPREST : 03/08/2003
- FEUILLET veuve FOURNIER Jeanne : 03/08/2003
- DE MARCHI Pierre : 10/08/2003
- VIENNE Monique épouse SAILLET : le 12/08/2003
- LAUVRAY Lucette Madeleine Andrée veuve CAUDRON : 12/08/2003
- PASSIGNAT Jocelyne Simone Annie divorcée THULL : 13/08/2003
- LEBEAU Christiane Héléne veuve FIALEIX : 16/08/2003
- TASSAIN Claude Eugène Louis : 23/08/2003
- BERNARD Auguste : 9/09/2003
- VANDELVE Geneviève veuve COLLART : 13/09/2003
- ANDERNACH Michel Jean Claude : 19/09/2003
- PENVERN François Marie : 03/10/2003
- POMMIER Julie Aimée Eugénie veuve LESAGE : 07/10/2003
- DESCHAMPS Lucien : 14/10/2003

Etat civil

Mariages

PETIT Didier Alain et OLIVIER Nathalie Cécile Marie-Christine : 09/11/2002 - LASSEIGNE Christophe Philippe et PEDROSA Carol Sidonie : 07/12/2002 - CAPUTO Bruno et BARBANCHON Christel Lucienne Chantal : 21/12/2002 - PÉDRON Patrick Jérôme Charles et CHEVANNIER Sylvie Noelly : 21/12/2002 - AMBROZO Franklin Joseph et DA FONSECA Manuella : 06/01/2003 - HAY Christian Jacques Pierre et SUSHCHENKO Natalya Boryssivna : 28/01/2003 - BOULMOT Gérard Julien et CHELET Christiane Jeannine : 01/02/2003 - ENGUEHARD Jérôme Christophe Stéphane et SANCHO Elodie Brigitte Paulette : 01/02/2003 - STANTON Kai Merrill et VIOLLAT Marie-Noëlle : 08/02/2003 - TOURCHON Jean-Pierre André et DERNONCOURT Marie-Christine : 14/02/2003 - THOMAS Olivier Marcel Pierre et BARRE Cathy Sylvie : 22/03/2003 - VOYEZ Christophe Claude et PERRIN Ludivine Sylvie Marcelle : 22/03/2003 - ARFI Philippe Alex Fernand et HACHEMI Sadia : 22/03/2003 - HARMAND Sébastien Thierry Lucien André et GOURDAIN Dorothée Fanny : 05/04/2003 - RICHOMME Christian Franck Michel et GODEST Tatiana Louise Emma : 05/04/2003 - BOUDINOT Dricid Alain Yve et BOZEC Sandrine Renée Jeannette : 12/04/2003 - SCHRECK Patrick François Paul et HERTMANOWSKI Sophie Ingrid Delphine : 26/04/2003 - RICORDEL Christophe Denis Marie et CHEMLA Isabelle : 10/05/2003 - HÉBERT Gérard Georges et CLEYRENGUE Sylvie Sophie : 15/05/2003 - PLOU François Alain et SCHERRER Sandrine Monique : 17/05/2003 - LEPOUTRE Fabrice Alain Gilles et DESTORS Christelle Marie Thérèse : 24/05/2003 - CHARRÉRON Denis Claude Robert et BUTEAU Christine Isabelle : 24/05/2003 - JUSTIN Frédéric et DELAVACQUERY Michelle Aline Henriette : 24/05/2003 - BOUVIER Olivier Philippe et D'ALMEIDA Maria Emélia : 24/05/2003 - STEINMANN John Pierre Jean-Paul Bernard Rocky et CLOAREC Nathalie Marie : 31/05/2003 - COQUET Jérôme Julien André et TISON Caroline Natacha Anne : 31/05/2003 - RACHID Chand et TROUSSELIÉ Isabelle Loëtitia : 31/05/2003 - EISENSCHMIDT Olivier Jacques Lucien et MORLANNE Stéphanie Alice

Jacqueline : 31/05/2003 - SAROCCHI Louis Pierre Paul Antoine et ALBANET Caroline : 31/05/2003 - PRO Laurent Charles Jacky et MEUNIER Viviane Nicaise Béatrice : 07/06/2003 - KRZYKOWIAK Jean-Pierre Antoine et BRUNET Catherine Madeleine Jeanne : 07/06/2003 - CARPENTIER Francis Pascal et PEREIRA Maria Margarida : 07/06/2003 - COUTE Charles André et CHERRAF Touria : 14/06/2003 - WEHRBACH Arnaud Gildas Pierre et FAIDEAU Emilie Viviane Jacqueline : 28/06/2003 - LEFEVRE Cédric et SCHMITT Véronique Laurence : 28/06/2003 - ONNIS Jean-Louis et FÈVE Delphine Marie-Héloïse : 28/06/2003 - BRUYNINCKX Marc et JORGE Irène : 28/06/2003 - DELAVEAU Jean-Loup Roland Hubert et FELDMAN Audrey : 05/07/2003 - CLAVÉROULAS Fabrice Roger Louis et CAUMETTE Rachel Ingrid : 05/07/2003 - VARD Christian Germain François Georges et RAMAROSON Perlette Lalao : 10/07/2003 - PEETERS Serge Jacques Camille Luc et MICHOT Sophie Marie Simone : 11/07/2003 - DESBAN James Nicolas et LAUDET Sylvie : 12/07/2003 - MINARD Arnaud et SCOTTÉ Mylène Raymonde Suzanne : 12/07/2003 - BUGÉ Stéphane André et LAMBERT Murielle Henriette Germaine : 26/07/2003 - ABEL Philippe Dominique et ALEX Elsie : 21/08/2003 - PROVIDO Patrice Yves et SANFRATELLO Danielle : 23/08/2003 - LE RUYET Thibaud Marie Daniel et VILLETTE Oriane Colette : 30/08/2003 - JAUEN Fabrice Auguste André et MARTIN Dominique Geneviève Marie-Georges : 30/08/2003 - PULIGNY Frank Grégory Lionel et SENET Virginie : 06/09/2003 - PRIEUR Sébastien Emmanuel et LEJEUNE Julie Lucienne Jeanne : 06/09/2003 - LEMAIRE Laurent Gérard René et DINANT Nathalie : 20/09/2003 - DE ABREU Carlos Manuela et GEORGES Stéphanie Rose-Mary : 27/09/2003 - CHAN Theth Kosal et NAXOS Marjorie Aurélie : 27/09/2003 - LEFEBVRE Ludovic Didier Jean-Pierre et WILLARD Karine Monique Madeleine : 04/10/2003 - LE DUDAL Roger Francis Lucien Henri et FLOUVAT-BERNARD Virginie : 04/10/2003 - MONVILLE Charles Laurent Alexandre et PASSEFORT Sophie Emilie Laurence : 11/10/2003 - DWORIANYN Jean et WAWRZYNAK Christelle : 11/10/2003.

Infos village

Joël MONIER, Maire de Mennecy

Les Membres du Conseil Municipal

Vous convient à assister aux vœux de la Municipalité
VENDREDI 16 JANVIER 2004 à 18h30

Salle Socio-Educative

Moments musicaux avec le conservatoire

LOISIRS

AGENDA

Principaux événements culturels

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Samedi	10 janvier	Gospel Dream - Gospel	20 h 30 - Espace Culturel
Samedi	17 janvier	"Le Portrait de Sissi" Ballet Classique d'Ethery Pagava	20 h 30 Espace Culturel
Samedi	24 et	La Société Musicale présente	
Dimanche	25 janvier	"Concert de l'An Neuf" - Concert	Espace Culturel
Samedi	31 janvier	"Les Troubles Fêtes" Une pièce de Patrick Angonin - Comédie	20 h 30 Espace Culturel
Samedi	7 février	Corinne Le Poulain, Bernard Menez et Jean Dalric dans "Patate" - Comédie	20 h 30 Espace Culturel
Vendredi	5 mars	Drama Ties Theatre Company présents "Robin Hood" - Théâtre en VO	14 h 30 Espace Culturel
Samedi	13 mars	La Compagnie Ecla Théâtre présente "Le Petit Prince" d'Antoine de Saint-Exupéry - Théâtre	20 h 30 Espace Culturel
Vendredi	19 mars	"Tentations Parisiennes" Cabaret	14 h 00 et 20 h 30 Espace Culturel
Samedi	27 mars	"Les Goubéens" Ils nous ont relâché c'matin !" - Humour	20 h 30 Espace Culturel

Bibliothèque

Pour tous renseignements, téléphoner au 01.64.57.31.54

Mercredi	7 janvier	Temps des Histoires - Inscription gratuite	10 h 30 - de 3 ans à 8 ans
Mercredi	21 janvier	Spectacle Petite Enfance Entrée avec participation	10 h 00 de 6 mois à 3 ans
Mercredi	21 janvier	Atelier écriture	14 h 00 du CE2 à la terminale
Jeudi	29 janvier	Club des Lecteurs	9 h 30 - Salle Marianne
Mercredi	4 février	Temps des Histoires - Inscription gratuite	10 h 30 - de 3 ans à 8 ans
Mercredi	3 mars	Temps des Histoires - Inscription gratuite	10 h 30 - de 3 ans à 8 ans
Mercredi	17 mars	Atelier écriture - Entrée avec participation	14 h 00 - du CE2 à la Terminale
Jeudi	25 mars	Club des Lecteurs	9 h 30 - Salle Marianne
Mercredi	31 mars	Atelier lecture à haute voix	14 h 00 - 17 h 00

Autres Manifestations

Vendredi	16 janvier	Vœux du Maire à la population	19 h 00 - Salle Socio-Educative
Samedi	17 Janvier	Vœux du Maire au Personnel	Salle Socio-Educative
Lundi	8 mars	Mennecy Echanges Boni	Concert à l'Eglise
Vendredi	19		
Samedi	20	Jumelage Mennecy Occhiobello	
Dimanche	21 mars		
Samedi	20 mars	Concert - La Musique de l'Air	20 h 30 - Concert

AU SOLEIL DE PUNTA CANA EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

DÉCOUVREZ L'ÉXOTISME ET LA CHALEUR DES CARAÏBES

9 jours/7 nuits de Paris à Paris
au Lookéa Fiesta ****
en formule tout inclus
à partir de 1165 € par personne.

Cet hiver marquez
une pause

SUR LES PISTES ENNEIGÉES
DE VALLOIRE - SAVOIE

RETROUVEZ L'AUTHENTICITÉ D'UNE STATION VILLAGE

Location d'appartement :
du studio au 4 pièces à la résidence
"Les Chalets du Galibier****"
8 jours/7 nuits à partir de
312 € le studio en logement seul

Pause Voyage

10, place de la mairie - 91540 MENNECY
Tél. : 01 69 90 01 11 - Fax : 01 69 90 08 15
www.pause-voyage.fr

Lic.091195001



UNI-VERT PAYSAGES



Près de chez vous :

Une équipe
compétente
et dynamique
avec ses 18 ans
d'expérience
dans le domaine
de la création
et de l'entretien
des espaces verts

Etudes - Réalisation
VRD ELAGAGE
Entretien Arrosage

(Devis gratuit)

Appelez-nous

01 69 90 05 05



94, rue Canoville - 91540 MENNECY
Télécopie : 01 69 90 01 16



INFOS VILLAGE

Calendrier des astreintes du maire et des ses Adjoints

Numéro d'Astreinte : 06.77.06.50.50 7 jours/7

Janvier à Juin 2004 inclus

JANVIER

02/01 au 09/01 : Madeleine FIORI
09/01 au 16/01 : Annie BERTHAUD
16/01 au 23/01 : Bernard BOULEY
23/01 au 30/01 : Alain CROULLEBOIS

FEVRIER

30/01 au 06/02 : Daniel BAZOT
06/02 au 13/02 : Nicole PASSEFORT
13/02 au 20/02 : Marie-Claude RASCOL
20/02 au 27/02 : Joël MONIER
27/02 au 05/03 : Chantal LANGUET

MARS

05/03 au 12/03 : Daniel PERRET
12/03 au 19/03 : Madeleine FIORI
19/03 au 26/03 : Annie BERTHAUD
26/03 au 02/04 : Bernard BOULEY

AVRIL

02/04 au 09/04 : Alain CROULLEBOIS
09/04 au 16/04 : Daniel BAZOT
16/04 au 23/04 : Nicole PASSEFORT
23/04 au 30/04 : Marie-Claude RASCOL

MAI

30/04 au 07/05 : Joël MONIER
07/05 au 14/05 : Chantal LANGUET
14/05 au 21/05 : Daniel PERRET
21/05 au 28/05 : Madeleine FIORI

JUIN

28/05 au 04/06 : Annie BERTHAUD
04/06 au 11/06 : Bernard BOULEY
11/06 au 18/06 : Alain CROULLEBOIS
18/06 au 25/06 : Daniel BAZOT
25/06 au 02/07 : Nicole PASSEFORT

CALENDRIER PREVISIONNEL

des principales manifestations proposées par la ville de Mennecy pour 2004

Vendredi 16 janvier 2004 :
Vœux à la Population

Samedi 17 janvier 2004 :
Vœux au Personnel Communal

19, 20 et 21 mars 2004 :
Cérémonie Officielle du Jumelage
Mennecy-Occhiobello

Dimanche 16 mai 2004 :
Braderie de Printemps
Marché aux Fleurs

20, 21, 22 et 23 mai 2004 :
Vingtième anniversaire du
Jumelage Mennecy-Countesthorpe

**Vendredi 4, samedi 5 et
dimanche 6 juin 2004 :**
Fête du Parc

Lundi 21 juin 2004 :
Fête de la Musique

Mardi 13 juillet 2004 :
Feu d'Artifice

Dimanche 12 septembre 2004 :
Braderie d'Automne

**Vendredi 26, samedi 27 et
dimanche 28 novembre 2004 :**
Marché de Noël

Dimanche 12 décembre 2004 :
Solidarité Alimentaire